

LA CANNE BLANCHE

BULLETIN TRIMESTRIEL
Avril - Mai - Juin
N° 2 2018

Bureau de dépôt Bruxelles X
N° d'agrégation P207078



- Place aux jeunes !
- Retour sur 2017
- Myopie en augmentation
- Nos jeunes volontaires
- Entre Nous

ligue braille ^{asbl} 

Rue d'Angleterre 57
1060 Bruxelles
Tél. : 02 533 32 11
IBAN : BE11 0000 0000 4848
BIC : BPOTBEB1

LA CANNE BLANCHE

Rédaction et coordination : Catherine Claeys.

Ont collaboré à ce n° : Stéphane Depoorter, Catherine Dosen, Michèle Dubois, Mohammed Hajjaoui, Noëlla Jardin, Rebecca Lévêque, Bruno Liesen, Lieve Loubers, Christine Massin, Julien Rolin, Charlotte Santens, Magda Van Waes.

Photos : Catherine Claeys, Quentin Declerck, Eddy De Landsheer, Michèle Dubois, Quentin Gosset, Chantal Hancisse, Lieve Loubers, Charlotte Santens.

Impression : Imprimerie Adam-Demortier.

Abonnement : 10 € à verser sur le compte IBAN : BE11 0000 0468 0248 –

BIC : BPOTBEB1 avec en communication : 'Abonnement Canne Blanche'.

Gratuit pour les personnes aveugles et malvoyantes et pour les donateurs pour tout don à partir de 40€. Disponible sur CD Daisy et sur le site web : www.braille.be.

Contact : Ligue Braille asbl, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles –

Tél. : 02 533 32 11 – Fax : 02 537 64 26 – E-mail : info@braille.be.

Éditeur responsable : Michel Magis, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles.



- Aidez-nous à éviter les gaspillages : en cas de déménagement, d'erreur dans vos coordonnées ou si vous recevez cette revue en double, merci de nous en avvertir !
- Respect de la vie privée : La Ligue Braille ne communique pas vos coordonnées à d'autres personnes physiques ou morales. Vos données ne sont reprises dans notre fichier qu'à des fins d'information et de communication. Les données de notre fichier vous concernant peuvent être consultées, rectifiées ou supprimées sur simple demande adressée à info@braille.be.
- On ne le répètera jamais assez : ne vous laissez pas abuser par des personnes peu scrupuleuses. La Ligue Braille ne vend rien, ni de porte à porte, ni sur la voie publique.
- La Ligue Braille rappelle qu'elle est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques et active dans l'ensemble du pays. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes.

DANS CE NUMÉRO

Éditorial	p. 1
Une bourse pour encourager les étudiants aveugles	p. 2
La Ligue Braille prend soin des enfants	p. 5
La Malle à histoires pour favoriser la lecture-plaisir	p. 9
Progression alarmante de la myopie chez les enfants	p. 16
Ligue Braille : Retour sur 2017	p. 21
La Ligue Braille près de chez vous	p. 30
Être jeune et faire du bénévolat : un choix motivé	p. 33
Nos cartes en toutes occasions !	p. 37
Joies, peines, remerciements	p. 38
Partagez cette Canne Blanche !	p. 40

- BrailleTech 2018 : votre rendez-vous d'octobre !
- En direct du BrailleShop : Les nouveautés.
- En direct du Service social : SPF Sécurité sociale : Nouvelle version de MyHandicap. Délai de traitement des dossiers et accessibilité du service. Allocation de remplacement de revenu – Allocations familiales – Déclarer son incapacité de travail – Les factures d'énergie à prix variable adaptables tous les mois – Du nouveau en matière de logement – Le consentement éclairé : simple et très utile – Carte MOBIB De Lijn : inutile pour les personnes handicapées visuelles. - Accessibilité des élections à Bruxelles – Plopsaland joue la carte de l'accessibilité.
- En direct du Service d'accompagnement : Session de sensibilisation. - Stage à la mer.
- En direct du Service d'encadrement pédagogique : Bien choisir sa formation.
- En direct du Service culturel : À la Bibliothèque : Top 5 des livres audio – «Des idées et des livres» – «Tapage» – Les rencarts de la Bibliothèque. À la Ludothèque : des jeux pour l'été.
- En direct du Service Loisirs : Activités à Bruxelles – Activités en Wallonie – Activités pour la jeunesse.

ENTRE NOUS



ÉDITORIAL.

La jeunesse déborde d'énergie. Elle est enthousiaste, a soif de découvertes et nous offre un cocktail d'émotions variées... Si elle écoute ses aînés, elle n'hésite pas pour autant à remettre en question leurs habitudes et à secouer les modes de vie trop figés. Ça nous dérange parfois ? Peut-être, mais la jeunesse, c'est aussi une bonne humeur que nous aimons tous.

La Ligue Braille a toujours été très attentive au respect des besoins spécifiques de chaque tranche d'âge. Si de nos jours, les groupes les plus frappés par le handicap visuel sont les 3^{ème} et 4^{ème} âges, auxquels nous portons une grande attention, nous voulons aussi apporter un soutien à ceux qui dès la naissance ou suite à un accident de la vie, devront grandir avec un handicap parmi les plus difficiles quand on a envie de courir partout et de grimper aux arbres.

Ce numéro de la Canne Blanche est largement consacré aux enfants et aux jeunes aveugles et malvoyants. Vous y découvrirez différentes initiatives que la Ligue Braille a mises en place pour eux.

Confier son petit à un tiers n'est pas toujours facile pour les parents d'un enfant ayant un handicap. Nous tenons ici à remercier tous les parents qui nous ont accordé leur confiance pour, ensemble, mener ces jeunes à l'âge adulte et à l'autonomie afin qu'ils puissent, avec leur génération, construire l'avenir de tous. Un tout grand merci aussi à tous nos donateurs et volontaires qui rendent cette action possible.



UNE BOURSE POUR ENCOURAGER LES ÉTUDIANTS AVEUGLES.

Étudier nécessite de déployer beaucoup d'efforts, d'autant plus lorsque l'élève est aveugle ou gravement malvoyant. Et pour avoir accès aux manuels, pour savoir ce que le professeur écrit au tableau, prendre des notes, consulter Internet ou encore rédiger un travail sur son PC, il faut un apprentissage, dans certains cas un accompagnement spécifique et du matériel adapté parfois coûteux. Les étudiants ayant une déficience visuelle méritent donc nos plus vifs encouragements !



Étudiante suivant un cours de bureautique avec logiciel adapté.



L'école et les études sont une étape essentielle dans la construction de leur avenir. Une scolarité réussie favorise leur épanouissement et leur inclusion dans la société. C'est pourquoi la Ligue Braille met en place différentes initiatives pour les encourager. Outre l'aide qu'ils reçoivent de nos Services d'accompagnement et d'encadrement pédagogique, ainsi que les interventions des fonds régionaux pour l'acquisition d'aides techniques et les transcriptions, un coup de pouce financier sous forme de bourse d'études vient y ajouter un surplus de motivation.

L'an passé, grâce à nos donateurs - dont de nombreux lecteurs de la Canne Blanche : merci à eux ! -, au Fonds Ouvry et à l'intervention de la Loterie Nationale, 229 élèves aveugles ou malvoyants ont bénéficié d'une bourse d'études.



Encourager dès le plus jeune âge.

Pour cette année scolaire 2017-2018, nous n'avons malheureusement pas l'aide habituelle de la Loterie Nationale. Mais la Ligue Braille souhaite néanmoins pouvoir soutenir le plus d'élèves et d'étudiants possible, quel que soit le niveau d'études. C'est pourquoi, pour cette année scolaire,



notre association a décidé d'appliquer à tous les conditions suivantes pour l'obtention d'une bourse d'études :

- Avoir entre 6 et 27 ans.
- Attester d'un degré de déficience visuelle d'au moins 80%, attestation complétée par un ophtalmologue et émise au maximum 5 ans au préalable ou attestation de cécité totale émanant du SPF Sécurité sociale.
- Fréquenter l'enseignement primaire ou secondaire ordinaire ou spécialisé, l'enseignement supérieur non-universitaire ou universitaire (joindre une attestation scolaire de l'année en cours).
- Être membre de la Ligue Braille au moins depuis le 01/06/18.

Merci de mentionner un numéro de compte bancaire.

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes concernées peuvent prendre contact avec notre Service social : 02 533 32 11.

Notre souhait est bien sûr de pouvoir venir en aide à un maximum d'élèves et d'étudiants handicapés visuels cette année. Mais cela nécessite plus que jamais de réalimenter le Fonds Ouvry. D'où notre appel : aidez-nous, grâce à vos dons, à rassembler des moyens financiers pour consolider ce fonds qui sera distribué aux étudiants aveugles ou malvoyants qui solliciteront une aide pour l'année scolaire en cours. Le bulletin de versement joint à l'envoi de ce numéro de La Canne Blanche vous permet de faire, vous aussi, un geste pour encourager un jeune déficient visuel à poursuivre ses études. Merci de votre soutien !



LA LIGUE BRAILLE PREND SOIN DES ENFANTS.

Parce que l'enfance est un moment crucial pour se forger un bel avenir, la Ligue Braille tient à offrir aux enfants aveugles et malvoyants toutes les chances de réussite et d'épanouissement. BrailleDay, stages, journées à sensations, fête de Saint-Nicolas sont organisés tout au long de l'année pour que les enfants et les adolescents déficients visuels fassent des rencontres, de nombreuses découvertes et parviennent à percevoir toutes les facettes du monde qui les entoure. Dans la joie et la bonne humeur, la Ligue Braille leur offre l'occasion de faire des expériences pour qu'arrivés à l'âge adulte, ces enfants soient confiants, autonomes et pleins d'idées pour leur avenir.

Un BrailleDay qui transporte !



Prêts pour un tour en DS.



Super, merci au Citroën DS-SM Club Belgium !

C'est en avril dernier qu'a eu lieu le BrailleDay 2018. 114 enfants issus des quatre coins du pays ont pu découvrir l'univers des moyens de transports grâce à une visite adaptée de l'Autoworld et des Musées Royaux d'Art et d'Histoire ! Les enfants scolarisés dans l'enseignement spécialisé ont pu toucher des voitures et découvrir leur histoire de façon ludique. Aux Musées Royaux



d'Art et d'Histoire, carrosses, calèches, traîneaux et vélos les attendaient pour faire un grand bond dans le temps et tout savoir des transports d'antan ! Enfin, les jeunes visiteurs ont bénéficié de supports didactiques en relief, mais aussi d'un atelier « terre glaise » qui leur a permis de modeler le véhicule de leur choix. « C'était mon atelier préféré », ont déclaré Walid et Camelia pour qui c'était la première fois. Et des premières fois, il y en a souvent lors des activités de la Ligue Braille. « Nos élèves n'ont pas toujours l'occasion d'être stimulés de la sorte », ont expliqué les professeurs présents. « À cause de leur handicap ou du milieu familial, ces enfants sortent peu. Le BrailleDay, c'est donc une ouverture au monde. D'autant qu'aujourd'hui ils ont pu toucher toutes les voitures ! Ce n'est pas toujours le cas. Ici, comme c'est une journée spéciale, tout a été adapté et c'est vraiment gai. »



Pouvoir toucher les voitures !

Des stages de vacances conçus pour eux.

Parmi les élèves présents au BrailleDay, quelques têtes n'étaient pas inconnues des animatrices loisirs. En effet, les stages offerts gratuitement par la Ligue Braille sont très prisés des enfants comme de leurs parents. Lors des vacances de printemps, d'été ou d'automne, différents stages sont organisés en résidentiel ou à Bruxelles. Il y a d'abord le stage d'autonomie, en juillet, qui permet aux enfants de prendre de l'assurance et de devenir indépendants



pour s'habiller, se laver les dents, lacer ses chaussures ou encore beurrer ses tartines.



Apprendre l'autonomie en s'amusant.

Ensuite, il y a tous les stages de loisirs : multisports, stage à la ferme, stage spécial Halloween, etc. Pour les adolescents, un stage de randonnée a eu lieu l'an passé et sera réorganisé en 2018. Enfin, une journée sensations emmène chaque année les 16-20 ans relever un nouveau défi ! Plongée sous-marine, balade en moto, accrobranche, rien ne les arrête !

Comblers un manque.

Toutes ces initiatives, rendues possibles grâce au soutien de nos donateurs, dont les coureurs de l'équipe Ligue Braille aux 20 km de Bruxelles - un



tout grand merci à eux ! - sont organisées pour répondre aux attentes légitimes des parents d'enfants aveugles ou malvoyants. Les activités extra-scolaires et stages de vacances habituels sont très rarement accessibles aux enfants ayant un



handicap visuel, car conçus pour des enfants voyants. Les activités organisées par la Ligue Braille visent donc à combler ce manque pour permettre aux enfants et jeunes d'expérimenter, de tester, d'engranger savoirs et savoir-faire, de s'amuser, d'acquérir un bon niveau d'autonomie, le tout sans courir de risque et avec un encadrement expérimenté.



Bricolage 'œufs de Pâques'.



Des stages pleins de gaieté.

Et le résultat est là ! Parents, professeurs, enfants et animatrices de la Ligue Braille sont tous très positifs. Pour les parents, confier leur enfant à des animatrices spécialisées et savoir celui-ci bien encadré est fort apprécié. Côté professeurs, ils sont ravis de se rendre chaque année au BrailleDay, une journée unique et pleine de magie offerte aux enfants scolarisés dans les écoles spécialisées de Belgique. Par leur enthousiasme, leurs rires et leur assiduité, on perçoit facilement combien les enfants sont heureux de vivre toutes ces aventures. Enfin à la Ligue Braille, stage après stage, les animatrices voient les progrès que font chacun d'entre eux. Fierté, c'est le sentiment qu'éprouvent autant les enfants que les animatrices après un stage plein de gaieté !



LA MALLE À HISTOIRES : UNE JOYEUSE DÉCOUVERTE DU LIVRE ADAPTÉ !

Par un bel après-midi de mai, Evan et Rania arrivent à la Ligue Braille, accompagnés chacun de leur maman. Ils ont 10 ans tous les deux, ne se connaissent pas et sont malvoyants. Ils ont été invités à une animation qui va leur faire découvrir la « Malle à histoires ». À l'issue de la séance, ils pourront l'emprunter gratuitement pour un mois.

La Malle à histoires a été mise au point par la Bibliothèque en collaboration avec le Service d'accompagnement de la Ligue Braille, pour que les enfants aveugles ou malvoyants puissent découvrir les livres adaptés de manière ludique. Les parents sont associés à cette découverte.

En route pour la lecture-plaisir !

L'animation-découverte se déroule au travers de 4 ateliers. Dans le premier, les 2 mamans accompagnent Audrey et Michèle pour discuter lecture pour enfants, présenter l'offre de livres adaptés (audio, tactile, agrandi, braille) et les services proposés par la Ligue Braille. Audrey présente les bienfaits de la lecture pour les enfants : cela enrichit leur vocabulaire, stimule leur imagination, les apaise, facilite l'apprentissage scolaire,... Les 2 mamans en sont bien conscientes et expliquent comment leur enfant pratique la lecture



Les Malles à histoires.



à la maison. « Evan a toujours lu le soir et adore les BD, mais quand sa vue a baissé, c'est devenu difficile, ça le fatiguait beaucoup. Je lui ai alors fait la lecture, mais il était frustré de ne pas pouvoir lire par lui-même. Comment faire ? » Michèle explique que la Bibliothèque de la Ligue Braille propose de nombreux livres, notamment tactiles, qui pourraient convenir à Evan. Rania, elle, adore qu'on lui lise une histoire ou mieux encore, que sa maman lui en raconte une qu'elle invente au jour le jour. « Je réfléchis aux épisodes suivants pendant la journée ! Rania lit aussi des livres en grands caractères, mais surtout le week-end, car après une journée d'école elle est trop fatiguée. Lire par elle-même lui demande une grande concentration. »



Découverte du lecteur DAISY.

Dans un 2^e atelier, Evan et Rania sont pris en charge par Marie-Paule et Nadia qui leur font découvrir les outils de lecture : le lecteur Daisy, l'iPad. Les accompagnatrices leur montrent, par exemple, comment manipuler l'iPad et contrôler les mouvements des doigts pour naviguer. L'objectif est de faire en sorte que l'enfant puisse se débrouiller seul et aller chercher lui-même l'information sur le site de la Bibliothèque en ligne. Rania et Evan sont doués, ils comprennent vite le maniement des appareils et en pressentent avec excitation l'intérêt.

Au bout d'une bonne demi-heure, on échange : dans le 3^e atelier, c'est au tour des mamans d'être familiarisées aux outils de lecture et de visiter le



Apprendre à manipuler l'iPad.

studio d'enregistrement. Pendant ce temps, dans le 4^e atelier, Evan et Rania discutent avec Audrey qui leur pose mille questions pour mieux se connaître : Quel est ton plat préféré ? Quel est le bruit que tu préfères ? Les mots qu'ils aiment, leurs héros, ce qu'ils aimeraient faire plus tard,... Ils répondent avec une spontanéité drôle et touchante, et ils se trouvent des affinités, notamment le fait qu'ils n'aiment pas les aboiements des chiens... « On est fait l'un pour l'autre » déclare Evan. Mais il en faut davantage pour séduire Rania, élève modèle qui n'aime que les livres éducatifs et se dit « gentille et timide parce que polie ». Audrey leur présentera les différentes sortes de livres adaptés : ceux avec des repères tactiles, les BD agrandies, les livres en grands caractères, les livres audio. Elle leur montrera aussi la Fabrique à histoire, qui va leur raconter une histoire à partir d'un personnage, d'un lieu, d'un objet et d'un héros qu'ils auront choisis.



Fabriquer son histoire, puis l'écouter.



Composer sa Malle à histoires.

Puis vient le moment où, en présence des mamans et des animatrices, Evan et Rania vont remplir leur Malle à histoires, celle avec laquelle ils vont repartir chez eux.

Les Malles à histoires ont été créées autour de 4 grandes thématiques :

- « Quelle aventure ! » (pirates, aventuriers).
- « Il était une fois » (princesses, chevaliers).
- « Passion animaux ».
- « Se faire peur » (fantastique, sorciers, sorcières).

La Malle à histoires de base est en fait une valise ‘customisée’ en fonction de la thématique et dans laquelle on trouve : un lecteur Daisy et son chargeur (pour écouter des livres audio), un iPad (pour consulter le catalogue de la Bibliothèque et télécharger des livres audio), une Fabrique à histoires, un kit multisensoriel de découverte (déguisement, accessoires, animaux en peluche ou silicone, parfums, schémas tactiles, etc.) et bien sûr une sélection de livres en grands caractères, tactiles, audio ou en braille, selon l’enfant.

Chaque enfant peut composer sa Malle en fonction de ses goûts, affinités et aspirations. Rania, par exemple, n’accroche pas trop au thème des princesses qu’on lui propose ... Qu’à cela ne tienne, on lui compose une Malle qui lui correspond, avec des livres éducatifs (Le Corps humain, La vie de Louis Braille, etc.), un serpent en silicone, etc. Evan est plutôt branché pirates et BD



Composer sa Malle à histoires.



et part avec une Malle « Quelle aventure ! » Le soir-même, sa maman nous envoie ce message : « Encore un grand merci pour le prêt de la Malle à histoires. Evan est apaisé. Vous remercieriez toute votre équipe, j'ai été très émue de le voir si serein ce soir. »



Direction : la maison, pour des heures de lecture-plaisir !

Petit projet deviendra grand !

Grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Fondation Lippens et du Service Égalité des chances de la Ville de Bruxelles – un tout grand merci à eux ! – 10 Malles à histoires ont pu être créées jusqu'ici. L'idée est bien sûr d'en réaliser encore d'autres, pour qu'un plus grand nombre d'enfants déficients visuels puissent en profiter. L'emprunt de la Malle est gratuit et les enfants peuvent la garder 1 mois, renouvelable une à deux fois, si tant est qu'elle ne soit pas réservée par un autre enfant. Pour les enfants



et parents moins familiarisés aux outils de lecture (lecteur Daisy et iPad), le Service d'accompagnement de la Ligue Braille peut se rendre au domicile familial, sur rendez-vous, pour parfaire la formation, de sorte que l'enfant acquiert une autonomie de lecture la plus complète possible.

Outre le plaisir de lire que suscite la Malle à histoires, celle-ci permet aux enfants déficients visuels comme à leurs parents d'apprendre et de tester à leur rythme les appareils avant une éventuelle acquisition. Un beau projet qui est appelé à se développer, et qui sait, peut-être avec votre aide ?



BONGO
Le cadeau à vivre!



Témoignage :



Layla découvre l'iPad.

Avant Evan et Rania, 5 autres enfants aveugles ou malvoyants sont venus à la Ligue Braille pour s'initier aux outils de lecture et emprunter une Malle à histoires. Tous n'ont pas les mêmes habitudes de lecture, ni autant de facilités avec les outils de lecture. Parmi eux Layla, 12 ans, aveugle, qui en découvrant l'existence de Siri, l'assistant vocal intégré de l'iPad, a demandé : « Je peux lui poser toutes les questions que je veux ? » Sa maman témoigne : « Avant on n'osait pas laisser Layla avec une tablette. Après l'atelier à la Ligue Braille, il y a eu deux rencontres avec l'accompagnatrice. Layla a appris à utiliser l'iPad et maintenant elle s'en sort mieux que moi ! Je suis ravie, Layla s'est épanouie grâce à cet outil, elle a pu découvrir les livres audio, elle s'est ouverte sur le monde. C'est magnifique, maintenant Layla l'utilise toute seule et on pense lui offrir une tablette pour son anniversaire en novembre. Il y a deux semaines, elle voulait aller au Quick et je ne voulais pas trop l'y emmener alors je lui ai dit qu'il n'y en avait pas près de chez nous. Puis je l'ai entendue demander à Siri où il y avait un Quick et elle est revenue vers moi triomphante en disant : Maman, il y en a un pas très loin, je peux te donner le chemin ! Je n'en revenais pas... Elle se débrouille comme un chef ! Layla est devenue autonome pour les livres audio grâce au lecteur Daisy et à la tablette ; pour les livres tactiles ou en braille, elle veut encore que je sois avec elle, que je lui raconte. »



PROGRESSION ALARMANTE DE LA MYOPIE CHEZ LES ENFANTS.

Ces derniers mois, la presse a fait état d'une forte augmentation des cas de myopie chez les enfants liée à l'utilisation excessive des smartphones et des tablettes et au peu de temps consacré aux activités en extérieur. Nous avons rencontré le Dr Patricia Delbeke, ophtalmologue pédiatrique à l'UZ Gent, et l'avons interrogée sur les causes et les conséquences de ce trouble de la vision, ainsi que sur la façon d'inverser cette tendance.



Dr Delbeke dans son cabinet à l'UZ Gent.

Pourquoi est-il autant question de la myopie chez l'enfant ces derniers temps ?

Le nombre d'enfants souffrant de myopie est actuellement en nette progression. Dans le passé, c'était surtout les enfants qui lisaient beaucoup dans leur lit qui en étaient atteints. En 1892, Hermann Cohn établissait déjà le lien entre la myopie et la lecture à distance rapprochée d'une part



et un éclairage insuffisant d'autre part. Mais avec l'utilisation accrue des smartphones, des ordinateurs, des jeux en ligne... ce trouble de la vision est aujourd'hui en train de s'étendre à toute la population. Les enfants font davantage d'activités en vision de près et jouent moins à l'extérieur. On peut donc véritablement parler d'« épidémie » de myopie. Selon les estimations, jusqu'à 80 % de la population européenne sera atteinte de myopie en 2020. Pour lutter contre la myopie et inverser cette tendance, les ophtalmologues du monde entier s'efforcent de sensibiliser la population à cette problématique ainsi qu'aux bienfaits des jeux en plein air pour la vision.

Quelles sont les affections de la vue les plus fréquentes chez l'enfant ?

Chez l'enfant, les troubles oculaires les plus courants sont les troubles de la réfraction. Ils se corrigent par le port de lunettes. La prise en charge et la correction de ces anomalies de la vision sont généralement simples.

On observe trois grands troubles de la réfraction chez l'enfant :

- **Hypermétropie** : il s'agit d'une anomalie congénitale, l'œil est trop court.
- **Myopie** : elle se manifeste dès l'âge de 6 ans environ, ici l'œil est trop long.
- **Astigmatisme** : combinaison des deux anomalies, l'œil est de forme ovale.

Il existe à côté de cela de très nombreuses maladies oculaires résultant d'anomalies anatomiques ou génétiques.

Qu'est-ce que la myopie ?

En cas de myopie, la focalisation de l'objet se fait en avant de la rétine et non sur celle-ci. L'image sera donc floue. Ce trouble apparaît lorsque l'œil est trop long ou le cristallin trop gros. Chez les enfants, la myopie se manifeste



habituellement à partir de l'école primaire et continue d'évoluer jusqu'après la puberté. Ces enfants doivent alors porter des lunettes ou des lentilles à dioptrie négative. La myopie peut être faible (-1 à -3D), modérée (-3D à 6D) ou forte (supérieure ou égale à -6D).

Quelles sont les principales causes de la myopie ?

La myopie est un problème multifactoriel.

Un lien avec l'**origine ethnique** a clairement été établi, mais la myopie parentale influence elle aussi, tant l'incidence que la progression de la myopie chez l'enfant. **Nos gènes** jouent donc un rôle important. Les enfants peuvent être génétiquement prédestinés à être myopes. La survenue d'une myopie est encore plus fréquente lorsque les deux parents en sont atteints. Plus de 300 gènes responsables de la myopie ont déjà été identifiés et l'on peut donc dire que la myopie peut être véritablement inscrite dans l'ADN d'un enfant.

Il y a aussi des **facteurs environnementaux**. La myopie scolaire apparaît souvent entre 6 et 12 ans. Un enseignement avec beaucoup d'activités à **distance rapprochée** semble être un facteur de risque. Parmi ces activités en vision de près, il y a bien sûr la lecture, mais aussi l'utilisation excessive du smartphone, de la tablette ou encore les jeux sur écran. Pour regarder de près, notre vision doit s'accommoder, c'est-à-dire que le cristallin doit se bomber pour focaliser l'objet. Ces efforts d'accommodation favoriseraient une croissance excessive de l'œil.

Les enfants myopes consacrent en moyenne moins de temps aux activités en plein air. Or, jouer dehors au moins deux heures par jour pendant la semaine et plus longtemps encore pendant le week-end permet de ralentir la progression de la myopie. La règle des 20-20-2 a été établie : après 20 minutes en vision



de près, consacrez 20 secondes à regarder au loin et passez 2 heures par jour à l'extérieur. L'œil a en effet besoin d'une **intensité lumineuse** élevée. À l'intérieur, l'éclairage est d'environ 500 lux, à l'extérieur, l'intensité lumineuse est de 5 000 et 100 000 lux. Lorsque l'intensité lumineuse est plus forte (lumière extérieure), la sclérotique, membrane conjonctive blanche de l'œil, s'allonge moins rapidement. Une forte intensité lumineuse est en outre associée à une libération accrue de dopamine rétinienne, ce qui régulerait l'expression génétique et aiderait à prévenir la myopie. Une forte quantité de lumière freine donc la croissance de l'œil, contrairement à l'éclairage intérieur moins intense, qui favorise sa croissance.

La théorie de la **défocalisation périphérique** est une autre explication. Dans un œil myope, la focalisation sur la partie centrale de la rétine s'accompagnerait d'une défocalisation au niveau de la rétine périphérique (à l'arrière). En favorisant la croissance sclérale, cette défocalisation périphérique serait à l'origine d'un allongement du globe oculaire.





Pourquoi s'inquiéter de cette augmentation des cas de myopie ? Y a-t-il des facteurs de risque associés à cette myopie ?

En soi, la myopie peut être facilement corrigée à l'aide de lunettes, de lentilles de contact ou par chirurgie réfractive de l'œil. Mais les ophtalmologues s'inquiètent surtout des complications de la myopie.

On parle de myopie forte lorsque la longueur axiale de l'œil est supérieure à 26 mm ou lorsque la dioptrie est supérieure à -6.

Or une personne sur 3 souffrant de forte myopie deviendra malvoyante à l'âge adulte, c'est-à-dire que sa vision sera inférieure à 3/10. Une forte myopie provoque en outre des fissures sur la rétine, qui peuvent entraîner un décollement de la rétine. Le risque de glaucome ou d'élévation de la tension intraoculaire est également plus élevé chez les grands myopes. Des trous peuvent aussi se former dans la macula, la partie centrale de la rétine, avec une néo-vascularisation secondaire. Ce que nous voulons surtout éviter chez l'enfant myope, c'est l'évolution vers une forte myopie.

Quels conseils donneriez-vous aux parents de jeunes enfants ?

Laissez les enfants jouer dehors, c'est bon pour leurs yeux mais aussi pour leur développement psychomoteur. Et veillez aussi à ce qu'ils ne passent pas trop de temps sur un smartphone, une tablette, un écran...



LIGUE BRAILLE : RETOUR SUR 2017 !

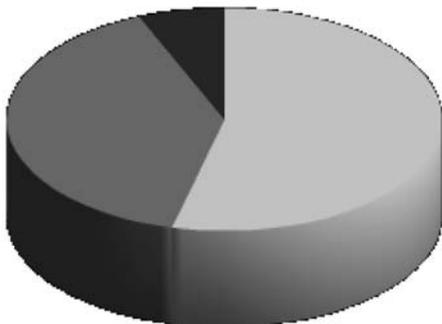
Le rapport d'activités 2017 de la Ligue Braille a été présenté et approuvé lors de son Assemblée générale du 27 avril 2018. Vous pouvez le découvrir en intégralité sur notre site web. En voici les points saillants, articulés autour de nos 4 missions fondamentales.

Mission n° 1 : Soutenir les personnes aveugles et malvoyantes pour qu'elles puissent développer leur autonomie et s'inclure dans la société.

15 073
personnes
aveugles et
malvoyantes
aidées par la Ligue
Braille en 2017.

En 2017, le nombre de personnes aveugles et malvoyantes aidées par la Ligue Braille a dépassé le seuil symbolique des 15 000. Nous avons accueilli 1 130 nouveaux membres. Cette progression, constante depuis plusieurs années, est liée au vieillissement de la population mais aussi à la qualité des services fournis. L'aide apportée par la Ligue Braille couvre tous les âges et les divers aspects de la vie.

Répartition des personnes aidées en 2017 par catégorie d'âge.



- < 25 ans : 6,4 % (962 personnes)
- 25-64 ans : 39,7 % (5.982 personnes)
- 65 ans et + : 53,9 % (9.129 personnes)

3 204
entretiens
individuels ont été
réalisés par les
assistants sociaux.



Vie quotidienne.

Le diagnostic de cécité ou de malvoyance est un choc majeur. La personne perd ses repères et doit tout réapprendre ou presque. S'habiller, cuisiner, s'occuper de son bébé, apprendre le braille, se déplacer avec une canne blanche et/ou un chien-guide, choisir et utiliser des aides techniques, suivre des cours d'informatique... sont autant d'apprentissages proposés gratuitement aux personnes déficientes visuelle par nos spécialistes en accompagnement.

Afin d'apporter son expertise à un plus grand nombre de personnes aveugles et malvoyantes dans une démarche pluridisciplinaire, la Ligue Braille gère, en collaboration avec le CHU Brugmann et l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola, le centre de réadaptation fonctionnelle (CRF) HORUS. En 2017, 151 personnes déficientes visuelles y ont suivi une revalidation. Notre association a également développé des collaborations avec d'autres structures hospitalières, notamment les CRF de l'UZ Leuven et de l'UZ Gent.

Le BrailleTech, grand salon annuel des aides techniques organisé par la Ligue Braille, donne l'occasion aux personnes déficientes visuelles de découvrir, tester et comparer le matériel qui a fait ses preuves, mais aussi les nouveautés qui apparaissent sur le marché. En 2017, 1 475 personnes ont visité le BrailleTech !

Au total, en 2017, 880 personnes ont bénéficié d'un soutien dans le développement de leur autonomie et 466 ont été conseillées dans l'acquisition d'une aide technique.



Chaque année, des milliers de personnes aveugles et malvoyantes bénéficient de l'aide de la Ligue Braille.

Études, formations et emploi.

Entreprendre et poursuivre des études est essentiel pour s'inclure dans la société. Cela implique des efforts humains et financiers importants pour les étudiants aveugles et malvoyants. C'est pourquoi la Ligue Braille est à leurs côtés dans leur parcours scolaire et professionnel. Ainsi, 229 élèves et étudiants ont pu bénéficier d'une bourse d'études pour l'année académique 2016-2017, grâce à l'appui de généreux donateurs, du Fonds Ouvry et de la Loterie Nationale.

Les jobcoaches de la Ligue Braille ont suivi 329 personnes dans leur projet de recherche ou de maintien de l'emploi. Celles-ci ont pu trouver chez nous toutes les informations utiles et des formations professionnelles adaptées à leur handicap : braille, français, néerlandais, anglais, bureautique, techniques d'accueil et de communication, législation sociale, techniques d'entretien, utilisation de tablettes, smartphones, logiciel d'agrandissement, barrette braille, etc.

60,8 %
des personnes qui ont clôturé leur suivi ont terminé avec succès leur processus d'intégration professionnelle.



Les jobcoaches ont aussi des contacts avec les employeurs, pour les informer sur les compétences professionnelles des candidats handicapés, les adaptations techniques possibles, les interventions publiques dans les coûts salariaux, etc. Des séances de sensibilisation peuvent être organisées pour les collègues de la personne déficiente visuelle afin qu'ils comprennent mieux ce que signifie vivre et travailler avec une déficience visuelle.



Avec un poste de travail adapté, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent travailler comme tout le monde.

Dans quel secteur les personnes déficientes visuelles ont-elles trouvé ou maintenu un emploi?



- Secteur privé : 46 %
- Entreprises de travail adapté : 4,6 %
- Enseignement, hôpitaux : 12,6 %
- Secteur public : 27,6 %



Vie sociale et culturelle.

Concerts, lectures, stage à la ferme, visites de musées ou de sites historiques, ateliers peinture ou maquillage sont quelques exemples d'activités ludiques et créatives qui permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de rompre l'isolement, de s'instruire et se détendre.

En 2017,
on a compté
5 959
participations aux
735 activités
socioculturelles
organisées.

Les participants ont pu visiter, par exemple, le Musée national des jeux de cartes à Turnhout, le Palais du Coudenberg, l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines, la Porte de Hal, le Musée Louvre-Lens, le marché de Noël de Valkenburg aux Pays-Bas, la siroperie et la fromagerie du Pays de Herve..., sans oublier un superbe séjour à Amsterdam. Lors du BrailleDay, 48 enfants francophones et néerlandophones ont passé une belle journée sportive au Sportimonium à Hofstade. En juillet, 16 enfants aveugles et malvoyants ont séjourné à Ostende pour un stage d'autonomie, une manière ludique d'accroître leur indépendance, ce qui est très important pour leur inclusion dans la société. Des stages de vacances, randonnées, séjours à la mer ou à la ferme ont été organisés pour différentes catégories d'âges. Ainsi, les 16-25 ans ont pu profiter d'une journée « Sensations » qui les a emmenés à Malines pour un tour en moto des plus dépaysants !

Lire est aussi un excellent moyen de s'épanouir. Pour cela, la Bibliothèque met gratuitement à disposition des livres en braille, en grands caractères, audio ou tactiles. Notre Bibliothèque est la plus importante bibliothèque adaptée de Belgique francophone, avec un catalogue de plus de 28 000 livres et 1 273 lecteurs actifs. En 2017, elle a effectué 34 465 prêts, dont 8 154 en téléchargement sur notre Bibliothèque en ligne ! Cela représente en moyenne 94 prêts par jour !



En 2017, la Ludothèque a continué d'enrichir sa collection et dispose actuellement de 412 jeux adaptés.



Des activités enrichissantes pour tous les âges.

Mission n° 2 : Représentation et interpellations.

Les personnes handicapées visuelles doivent pouvoir être autonomes et participer pleinement à la société, ce qui n'est possible que dans une société inclusive. C'est pourquoi la Ligue Braille s'attelle à défendre leurs droits et intérêts auprès des différents niveaux de pouvoir :

- La Ligue Braille assure une présence active au sein de 28 instances consultatives et de décision.
- Aux côtés d'autres anciens membres du projet « Niets Over Ons Zonder Ons » (NOOZO – Rien sur nous sans nous), la Ligue Braille a poursuivi les démarches auprès des responsables politiques pour qu'un conseil d'avis flamand soit constitué dans cette région.
- La Ligue Braille est membre de la « Braille-autoriteit », qui réunit des organisations sans but lucratif de Flandre et des Pays-Bas en vue de fixer des normes largement acceptées pour le braille dans l'ensemble du domaine linguistique néerlandais.
- Au niveau européen, la Ligue Braille a soutenu les actions de l'European



Blind Union concernant les personnes aveugles et malvoyantes. Le 6 décembre 2017, avec le BDF, la Ligue Braille participait au 4e Parlement européen des personnes handicapées où plus de 600 personnes handicapées de tous les pays européens ont entamé un dialogue avec les dirigeants européens au sujet de leurs droits.

- La Ligue Braille veille à ce que l'application de la sixième réforme de l'État ne lèse en rien les droits des personnes handicapées. En 2017, le ministre de tutelle a été interpellé pour que les personnes handicapées soient représentées dans le nouvel organisme d'intérêt public (OIP) : Iriscare, en Région bruxelloise. La Ligue Braille a également interpellé le ministre et les parlementaires wallons à propos de l'assurance autonomie qui modifiera notamment l'allocation pour personnes âgées.
- Dans le cadre des élections communales d'octobre 2018, la Ligue Braille a adressé un mémorandum aux partis politiques, afin qu'ils tiennent compte dans leurs programmes des problèmes spécifiques rencontrés quotidiennement par les personnes ayant un handicap visuel.

Mission n° 3: Informer et sensibiliser.

Pour diffuser les informations relatives au handicap visuel aux personnes aveugles et malvoyantes ainsi qu'au grand public, la Ligue Braille utilise différents canaux : site internet, réseaux sociaux, périodique trimestriel « La Canne Blanche », newsletters...

Pour sensibiliser le public au handicap visuel, la Ligue Braille organise des visites guidées du siège de l'association et du Musée Braille, pour les écoles, les associations et d'autres groupes de personnes intéressées. En 2017, 2 573 visiteurs y ont pris part. Ces visites permettent de mieux comprendre le monde du handicap visuel et de découvrir la grande diversité des services offerts par notre association.

1 091

personnes ont participé aux séances de sensibilisation destinées aux professionnels.



La Ligue Braille est également présente lors d'événements comme la Foire du Livre, les 20km de Bruxelles, la Fête de l'Iris, la Foire de Libramont, Retrouvailles à Liège, la Ziezo Beurs à Antwerpen, Autovrij à Leuven, etc.

Le Musée Braille permet de mieux comprendre les outils utilisés par les personnes aveugles et malvoyantes à travers le temps.

Mission n° 4 : Soutenir la recherche ophtalmologique.

La Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille, a parmi ses missions le soutien à la recherche dans le domaine de l'ophtalmologie. Elle est aidée par un Comité scientifique composé de professeurs d'ophtalmologie des 7 universités du pays et présidé par le professeur Jean-Jacques De Laey. En 2017, 5 jeunes chercheurs, sélectionnés par un jury international, ont reçu chacun un prix de la Fondation pour les aveugles à hauteur de 60 000 euros au total : Jurgen Sergeys (KUL), Miriam Bauwens (UGent), Bert Van den Bogerd (UAntwerpen), Vincent Foucard (ULB - CHU Saint-Pierre) et Ilse Bollaerts (KUL).



Cinq jeunes chercheurs en ophtalmologie primés en 2017.

Toutes ces missions n'auraient pu être remplies sans l'aide de nos 131 collaborateurs et 613 volontaires. Nous avons également pu compter sur le soutien de très nombreux donateurs et souscripteurs de notre Tombola, ainsi que sur les contributions de plusieurs entreprises et pouvoirs subsidants. Un chaleureux merci à tous !

Le saviez-vous ?

La Ligue Braille est financée à **83 %** par la générosité du public. Seuls 17 % de nos besoins sont couverts par des subsides.

VALEO,
ENTREPRISE
VISIONNAIRE



VALEO est un équipementier automobile, partenaire de tous les constructeurs dans le monde.

Entreprise technologique, Valeo propose des systèmes et des équipements innovants permettant la réduction des émissions de CO2 et le développement de la conduite intuitive.

Le Groupe VALEO emploie 111600 collaborateurs dans 33 pays répartis sur 184 sites de production, 55 Centres de Recherche et Développement et 15 plates-formes de distribution.



Valeo est fier d'avoir couru les 20km de Bruxelles aux côtés de La Ligue Braille, que nous remercions pour sa bonne organisation!



LA LIGUE BRAILLE PRÈS DE CHEZ VOUS.

Durant toute l'année, la Ligue Braille organise des événements et participe à divers salons. Elle y présente ses services gratuits pour les personnes aveugles et malvoyantes et sensibilise le public au handicap visuel.

Dès le mois de février, la Ligue Braille est allée à la rencontre du public à la Foire du Livre (Bruxelles), à Autonomies (Namur), Health&Care (Gand), Ensemble avec les personnes extraordinaires (Marcinelle), la Fête de l'Iris (Bruxelles) et les 20 km (Bruxelles).



Beaucoup de visiteurs à la Foire du Livre.



Sensibiliser les familles à la Fête de l'Iris.

La Foire du Livre fut un grand succès et notre stand n'a pas désempli durant toute la foire : les jeunes comme les adultes sont venus y découvrir les différentes façons de lire autrement lorsqu'on ne peut plus compter sur la vue.

Lors des salons Autonomies et Ensemble avec les personnes extraordinaires, la Ligue Braille est partie à la rencontre des personnes porteuses d'un



handicap visuel. Nos collaborateurs étaient présents pour répondre à toutes les questions des visiteurs.

À Health&Care par contre, ce sont les professionnels de la santé qui sont venus se renseigner sur notre stand.



Belle équipe Ligue Braille aux 20 km de Bruxelles !

Enfin, petits et grands nous ont croisés à Bruxelles lors de la Fête de l'Iris et des fameux 20 km où notre équipe de 400 coureurs a donné le meilleur d'elle-même : elle est arrivée en 5^{ème} position dans le classement des 478 équipes et 1^{ère} équipe associative ! Un grand bravo et un immense merci à tous les participants !



*Bravo aux coureurs
malvoyants ou aveugles et à
leurs guides !*

La tournée continue !

Parce que c'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous allons à votre rencontre, nous tiendrons divers stands informatifs et ludiquement instructifs tout au long de l'été et à la rentrée. Vous pourrez nous retrouver lors de la Fête nationale dans le Parc de Bruxelles (21 juillet), à la Foire de Libramont (27 au 30 juillet), au Leuven Autovrij (28 août), à Retrouvailles à Liège (1 et 2 septembre) et à Solidarlon à Arlon (21 septembre). Venez y découvrir nos services, comprendre les maladies visuelles, vous mettre dans la peau d'une personne aveugle ou encore découvrir le matériel adapté qu'utilisent au quotidien les personnes déficientes visuelles !



LE COIN DES VOLONTAIRES ÊTRE JEUNE ET FAIRE DU BÉNÉVOLAT, UN CHOIX MOTIVÉ !

Dans ce numéro de la Canne Blanche largement consacré à la jeunesse, nous mettons le focus sur nos jeunes volontaires. Sachant que la majorité des volontaires de la la Ligue Braille ont entre 60 et 70 ans, suivis par le groupe des 70 à 80 ans, il n'est pas évident de trouver les jeunes... Mais c'est néanmoins possible, car il y a de jeunes volontaires dans notre association ! Et ceux qui y sont actifs montrent une superbe motivation. La parole aux juniors !

C'est avec fierté que nous vous présentons Camilla, Charly et Mathilde ! Commençons par la plus jeune des trois qui est également la dernière "recrue", Camilla.

Camilla, à peine arrivée à la Ligue Braille et déjà mise sous les projecteurs !
Peux-tu nous en dire un peu plus sur toi ?



Camilla prépare un livre pour sa transcription en braille.

“Je suis donc Camilla et j’ai 16 ans. Je vais à l’école à l’Institut de la Vierge Fidèle, en 5^{ème} Latin-Grec-Math. Je suis passionnée par la lecture.”

Est-ce que c’est ta passion pour la littérature qui t’a menée à la Ligue Braille ?

“Effectivement, j’adore lire et je ne peux pas m’imaginer une vie sans. J’utilise fréquemment l’ordinateur et notamment le programme Word. Ne prenant part à aucune activité parascolaire, j’ai relativement beaucoup de temps libre que j’ai voulu



investir dans le bénévolat. Sur le site de la Ligue Braille j’avais vu qu’on cherchait des bénévoles pour préparer des textes pour la retranscription en braille, grands caractères et/ou synthèse vocale.”

Et depuis quelques semaines, tu es active dans le service de transcription?

“J’ai d’abord été invitée à passer un petit test. Le résultat fut positif et donc, depuis quelques semaines, je viens à la Ligue Braille le vendredi après-midi, après l’école. Comme j’arrive tard dans l’après-midi, je ne sais pas rester longtemps, mais on m’a déjà envoyé les fichiers du livre à mon domicile, comme ça je peux y travailler chez moi dès que j’ai un moment de libre.”

Félicitations à Camilla pour son engagement ! Serait-elle le véritable “ange égaré sur la terre” (titre du livre qu’elle prépare actuellement pour le Service de transcription) ?



Charly vient en renfort pour les tâches administratives.

Charly a presque 10 ans de plus que Camilla, mais sa collaboration avec la Ligue Braille a commencé quand il était encore très jeune.

Charly, explique-nous comment tu es arrivé à la Ligue Braille ?

“Depuis ma naissance je suis atteint d’infirmiété motrice cérébrale, raison pour laquelle je me déplace en fauteuil roulant électrique. J’ai fréquenté l’enseignement spécialisé de type 4. En humanité, j’avais choisi la section “travaux de bureau”, mais à cause d’une trop grande dépendance et d’une incapacité à effectuer certaines épreuves, je



n'ai pas pu passer les tests de qualification. Comme je voulais quand même valoriser les compétences acquises, j'ai cherché des alternatives dans le volontariat et c'est comme ça que je suis arrivé à la Ligue Braille à 21 ans. Chaque vendredi après-midi je donne un coup de main administratif au Service volontariat, souvent assisté par Wim, un autre bénévole qui vient le vendredi."

Que fais-tu en dehors de ton volontariat à la Ligue Braille ?

"J'ai une vie bien active! Depuis mes 6 ans j'ai eu le bonheur de connaître le monde du théâtre. Aujourd'hui je joue dans une troupe, les Zéro-hics où j'ai d'ailleurs rencontré ma compagne Laetitia. J'adore également le carnaval. Depuis bientôt 20 ans, je suis un des Gilles dans la société "Les bossus du Ramipont" à Villers-la-Ville."

Qu'est-ce que le volontariat t'apporte ?

"C'est très important pour moi : travailler pour le bien-être des personnes qui ont un autre handicap que le mien m'a permis de relativiser mon propre handicap. Même si je ne sais pas me servir de mes jambes et de mes pieds, j'ai mes yeux pour pouvoir admirer chaque chose de la vie !"

Et très important, Charly, grâce à toi, on sait toujours quand c'est presque l'heure du début du week-end, car ton taxi arrive toujours à une heure bien précise !

Last but not least, nous vous présentons Mathilde. Elle a 27 ans, elle est rédactrice et coordinatrice d'un magazine régional. Elle est également chroniqueuse littéraire, spécialisée dans les littératures de l'imaginaire...

Mathilde, comment es-tu devenue volontaire à la Ligue Braille ?

"Il y a environ un an, j'ai entendu parler du projet de la Ligue Braille "Je lis



pour toi”. En tant que grande lectrice, le concept m’a tout de suite plu : partager des lectures que j’avais aimées avec des personnes pour qui elles ne sont pas forcément accessibles et ceci de chez moi !

J’enregistre des livres à voix haute pour les rendre disponibles aux personnes malvoyantes et aveugles. C’est un travail que je sais faire à domicile avec un logiciel facile d’utilisation. C’est une activité qui n’est pas contraignante car je peux le faire dès que j’ai un petit moment de libre.”

Est-ce que tu recommanderais ce type de bénévolat aux autres personnes et pourquoi ?

“Certainement ! Grâce à ce volontariat, on peut partager ses coups de cœur littéraires avec des personnes qui n’y auraient pas eu accès autrement. Je pense notamment au magnifique ouvrage “Apostasie” de Vincent Tassy, publié par une petite maison d’édition et qui n’aurait jamais été édité en audio-livre. C’est aussi un petit challenge personnel que de lire à voix haute. C’est une très belle expérience pour la lectrice que je suis !”

Mathilde, ton témoignage prouve bien ce que nous avons dit au début de cet article : nos jeunes bénévoles sont supermotivé(e)s ! Un tout grand merci à eux.



Mathilde lit pour eux.



NOS CARTES EN TOUTES OCCASIONS !



Nous vous informons en général de l'existence de nos cartes de vœux à l'approche des fêtes de fin d'année. Mais savez-vous que nous en vendons toute l'année ? Outre les thèmes de fin d'année, notre catalogue propose une grande diversité d'autres cartes : paysages d'été, fleurs, animaux, jardins, scènes de plage, etc.

Il y a tant d'occasion d'avoir un geste attentionné à l'égard de ceux qui nous sont chers : anniversaire, départ à la retraite, réussite d'examens, rétablissement après une opération, promotion, simple pensée affectueuse, ... Découvrir une jolie carte dans sa boîte aux lettres fait toujours plaisir. C'est pourquoi nous vous invitons à découvrir les cartes moins connues de la Ligue Braille ! Leur vente contribue au financement de notre Service social.

Nos cartes de vœux vous sont proposées au tarif suivant :

Pour 1 à 4 carte(s) : 1 euro la carte.

Pour 5 à 14 cartes : 0,90 euro la carte.

Pour faire votre choix, consultez le catalogue en ligne, sur notre site web : <http://www.braille.be/fr/nous-soutenir/cartes-de-vœux> ou contactez l'équipe des bénévoles qui gèrent la vente des cartes de vœux tous les lundis de 10 à 16 heures au numéro 02 533 32 11. D'avance merci !



NOS JOIES.

Pour leur pendaison de crémaillère, **Monsieur et Madame Van Boxmeer-Delvaux**, de Bruxelles, ont organisé une fête en demandant aux invités qui souhaitaient leur faire un cadeau d'effectuer plutôt un don à la Ligue Braille. Appel largement entendu : merci à tous ceux qui y ont répondu ! Leur générosité permettra la mise à disposition d'un plus grand nombre de Malles à histoires qui visent à donner le goût de la lecture aux enfants aveugles et malvoyants (voir l'article p. 9).

Monsieur et Madame Bal-Van Hooghten, de Merksem, ont fêté leurs noces d'or en avril dernier. À tous ceux qui souhaitaient leur rendre hommage, ils ont suggéré de remplacer les cadeaux par un don à la Ligue Braille. « Depuis ma plus tendre enfance, explique Willy Bal, je traverse la vie avec une paire de lunettes sur le nez. Cela m'a rendu sensible à l'action de la Ligue Braille. Peu après notre mariage, nous avons participé à une visite guidée de la Ligue. Depuis, nous soutenons régulièrement l'association par des dons et en participant à la tombola annuelle. » Toutes nos félicitations aux époux pour leur belle et longue union. Nous les remercions aussi chaleureusement d'avoir associé la Ligue Braille à cet événement. Un grand merci à tous ceux qui ont répondu à leur appel : leurs dons permettront de financer des activités organisées en faveur des personnes aveugles et malvoyantes dans notre antenne régionale d'Anvers.



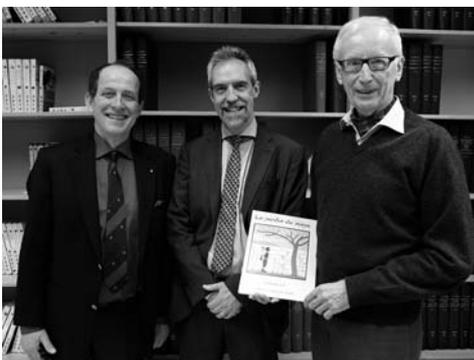
NOS PEINES.

Madame Jeannine Maghue est décédée en mars dernier. La sachant sensible à la malvoyance, ayant eu elle-même des problèmes de vue, sa fille a appelé la famille et les proches désireux de lui rendre hommage à effectuer un don en faveur de la Ligue Braille. Un grand merci pour les dons reçus. Selon les vœux de la défunte, ils viendront alimenter le Fonds qui dispense des bourses d'études aux étudiants aveugles.

REMERCIEMENTS.

Fin mars, la Ligue Braille a eu le plaisir d'accueillir Francis Delleuse, vice-Président du **Lions Club** Brussels Country, venu offrir à notre Bibliothèque une bande dessinée adaptée pour jeunes adolescents aveugles ou malvoyants. Son titre : « Le jardin du ninja », d'Alex Ilic. Adaptée par « L'image au bout des doigts », grâce au soutien du Club Lions Antony en France, cette BD peut être lue aussi bien visuellement que tactilement, les traits étant aussi en relief et les textes en braille.

Après « Poursuite en ville », du même auteur, c'est la 2^e BD adaptée que le Lions Club offre à la Ligue Braille. Plusieurs exemplaires des 2 BD sont à la disposition de nos jeunes lecteurs en prêt gratuit. Un grand merci au Lions Club !



De g. à dr. : Francis Delleuse, Michel Magis et Guy De Wilde recevant la BD.



Deux BD adaptées pour les jeunes ados aveugles ou malvoyants.



PARTAGEZ CETTE CANNE BLANCHE !

La Canne Blanche, revue trimestrielle que vous avez entre les mains, a un double objectif. Il s'agit d'une part d'informer les personnes aveugles et malvoyantes des nouvelles dispositions législatives ou sociales, ainsi que des services et activités que la Ligue Braille leur propose. Par ailleurs, la revue souhaite informer tous ceux qui aident la Ligue Braille – donateurs, volontaires, sponsors, pouvoirs subsidiaires – de ce que notre association fait avec les moyens qui lui sont confiés.



Une précieuse source d'information pour les personnes déficientes visuelles.

La Canne Blanche apporte des informations qui pourraient intéresser ou être utiles à de nombreuses personnes qui ne connaissent pas encore la Ligue Braille : une personne âgée qui perd la vue en raison d'une maladie visuelle liée à l'âge, un parent d'enfant déficient visuel, une future maman malvoyante, un employé dont la malvoyance s'aggrave,... Il existe toutes sortes de situations qui plongent ces personnes dans le désarroi, car elles ne savent pas comment elles vont parvenir à s'en sortir sans la vue. Elles ignorent que la Ligue Braille peut leur offrir une aide concrète et utile qui leur permettra de vivre autrement.

Vous pouvez contribuer à faire connaître notre action en donnant une deuxième vie à cet exemplaire de La Canne Blanche : une fois lue, offrez-lui un autre destin que le sac jaune ! Donnez-la à une connaissance à qui elle pourrait être utile ou déposez-la chez votre médecin, kiné, notaire, vétérinaire, coiffeur,... pour leur salle d'attente. D'autres personnes pourront ainsi en profiter et, qui sait, trouveront auprès de nos services l'aide inespérée qui changera leur vie. Merci pour votre collaboration !





ENTRE NOUS



Numéro 2 / 2018

Avril – Mai – Juin

BRILLETECH 2018 : VOTRE RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE !

Notez-le déjà dans votre agenda : le **BrailleTech**, notre salon des aides techniques, aura lieu du **jeudi 18 au samedi 20 octobre 2018**. Comme chaque année, il se tiendra dans les locaux de la Ligue Braille, rue d'Angleterre 57 à 1060 Bruxelles (Saint-Gilles), de 10h00 à 16h30. Vous êtes tous les bienvenus !

Vous pourrez y découvrir les dernières nouveautés en matière de vidéo-loupes, barrettes braille, synthèses vocales, logiciels d'agrandissement, téléphones et GSM adaptés, lecteurs de CD Daisy, systèmes d'accès à Internet, etc. Sans oublier les loupes optiques et les aides utiles dans la vie quotidienne.

Sont également prévus des ateliers destinés aux professionnels et des séances d'information pour les personnes handicapées visuelles. Le BrailleTech est une occasion unique de se renseigner, de tester et de comparer les différentes aides, tout en bénéficiant des conseils avisés des collaborateurs de la Ligue Braille.

Si le salon s'adresse avant tout aux personnes déficientes visuelles et à leur entourage, il est aussi ouvert à tous les professionnels concernés : médecins, gestionnaires ou



personnel de maisons de repos, paramédicaux, employeurs, services publics, ... L'entrée est gratuite, le lieu adapté aux personnes handicapées et facilement accessible en transports en commun.

Le programme détaillé du BrailleTech vous sera présenté en septembre dans le prochain numéro de la Canne Blanche et sur le site web de la Ligue Braille (www.braille.be).

EN DIRECT DU BRAILLESHP.

L'été à nos portes : nouveautés !

L'été est à nos portes. Pour en profiter dans les meilleures conditions, le BrailleShop vous propose toute une panoplie de lunettes anti-éblouissement de différentes couleurs, à porter sans ou par-dessus vos lunettes. Bien couvrantes, elles vous protégeront des rayons UVA et UVB. Elles existaient jusqu'à présent en couleur brune (**R1106**), verte (**R1107**), bleue (**R1108**), jaune (**R1827**) et noire (**R1898**). Nous complétons la gamme en y ajoutant les coloris suivants également disponibles depuis cet été : gris foncé (**R2083**) et orange (**R2084**).





Les modèles de luxe plus confortables avec branches ajustables sont toujours disponibles en coloris jaune (**R1828**) et ambre (**R1950**), et depuis cet été en couleur verte (**R2085**).

L'été, c'est le temps des balades et des activités sportives au grand air. Toute une gamme vestimentaire est à votre disposition :

- Visières K-up bleu marine 100 % coton, 1 taille, élastique à l'arrière, avec pictogramme Ligue Braille (**R2026**) ou sans (**R2027**).
- Casquettes d'été bleu roi 100 % coton, plus légères, fermeture arrière en plastique réglable, avec pictogramme Ligue Braille (**R2024**).
- Casquettes Beechfield bleu marine 100 % coton (**R2025**).
- Gamme de gilets fluos avec pictogramme Ligue Braille, en 3 tailles enfants (4 à 6 ans, 7 à 9 ans et 10 à 12 ans) et en 3 tailles adultes (S/M, L/XL et XXL/3XL).
- Pour les sportifs et à la plage : gamme de bonnets de bain et housses de sacs à dos avec pictogramme Ligue Braille.





Nous vous invitons à consulter notre site : www.braille.be/BrailleShop/Locomotion et www.braille.be/BrailleShop/temps libre/sport.

L'été, c'est aussi la saison idéale pour soigner son apparence. Notre gamme variée de miroirs grossissants vous y aideront certainement. Ils existent dans différentes versions et niveaux d'agrandissement (x3, x5, x7, x8, x10) et vous les retrouverez tous sur notre site [www.braille.be /Brailleshop/basse vision](http://www.braille.be/Brailleshop/basse%20vision).

Nous vous rappelons ici nos petits basiques :

- Petit miroir de poche de 7,5 cm, agrandissement x5 (**R1630**).
- Miroir avec ventouses, diamètre 14,5 cm, agrandissement x7 (**R2012**).



Du nouveau pour les marquages.

À côté de tous nos marquages habituels, nous avons un nouvel article nommé Band-It (**R2082**). Il s'agit d'un ensemble de 2 x 5 bandes de couleurs et de textures différentes en matière



caoutchouc élastique, qui vous permettront de reconnaître facilement vos canettes, bouteilles, produits d'entretien, boîtes à médicaments, produits de bain, commandes à distance, téléphones portables, etc.



Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces articles, il est toujours conseillé de venir les tester ou les essayer sur place. Le BrailleShop est ouvert **du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h ou sur rendez-vous**. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre nouveau local climatisé et ce tout au long de l'été. Pour optimiser vos visites, surtout si vous venez de loin, n'hésitez pas à nous téléphoner au préalable (02 533 33 30) ou à nous envoyer un e-mail : brailleshop@braille.be.

Le BrailleShop vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances !



EN DIRECT DU SERVICE SOCIAL.

Des nouvelles du SPF Sécurité sociale.

1. Une nouvelle version de MyHandicap.

Depuis le 26 mars 2018, une nouvelle version de MyHandicap est lancée. Désormais, vous aurez la possibilité de remplir un questionnaire pour demander une allocation, une carte de stationnement ou une autre mesure. Le nom « Handiweb » disparaît et « MyHandicap » devient le nom de l'application où vous pouvez tout aussi bien consulter les dossiers que soumettre des demandes.

Important à savoir.

- Il est impossible d'enregistrer un questionnaire partiellement rempli pour le terminer ultérieurement. Si vous n'avez pas rempli totalement un questionnaire en fermant l'application, vous perdrez toutes les données que vous avez encodées. Dans une phase ultérieure, il sera toutefois possible d'enregistrer les réponses.
- La date de la demande est la date à laquelle le questionnaire totalement rempli a été envoyé à la DG Personnes handicapées.

Qu'est-ce qui change ?

Les questions restent globalement inchangées, à l'exception de quelques adaptations, comme :

- Il est possible d'indiquer plusieurs types de revenus au



lieu d'un seul. Les revenus du partenaires sont également demandés.

- Vous avez la possibilité de renseigner l'adresse du médecin généraliste ou spécialiste.
- Les personnes qui ont déjà un dossier auprès de la DG Personnes handicapées pourront signaler les changements dans leur situation personnelle via MyHandicap et demander un délai avant d'envoyer des informations. Pour ce faire, vous n'avez plus besoin d'utiliser le formulaire de contact.

Le manuel d'utilisation « My Handicap » est disponible à l'adresse suivante : <http://handicap.belgium.be/fr/mon-dossier/manuel-myhandicap.htm>

Source: <http://handicap.belgium.be/fr/news/060318-myhandicap.htm>

2. Délais de traitement des dossiers et accessibilité du service.

En raison des changements répétitifs du système informatique déjà évoqués l'an dernier dans Entre Nous, il existe toujours un retard au niveau du traitement des dossiers. Le tableau page 8 donne un aperçu des délais de traitement par province.

Le service est également moins aisément accessible par téléphone. Il est conseillé d'utiliser autant que possible le formulaire de contact disponible sur le site internet du SPF Sécurité sociale, Direction générale Personnes handicapées.



Votre question sera ensuite transmise à l'équipe qui traite votre dossier.

	Allocation de remplacement de revenus	Allocation pour l'aide aux personnes âgées	Évaluation du handicap pour attestations	Évaluation du handicap pour allocations familiales supplémentaires
Bruxelles	12 mois	11 mois	4 mois	4 mois
Anvers	9 mois	non applicable	2 mois	4 mois
Brabant flamand	7 mois	non applicable	2 mois	3 mois
Brabant wallon	12 mois	8 mois	3 mois	4 mois
Flandre occidentale	4 mois	non applicable	2 mois	2 mois
Flandre orientale	4 mois	non applicable	2 mois	2 mois
Hainaut	11 mois	13 mois	3 mois	6 mois
Liège	6 mois	7 mois	2 mois	2 mois
Limbourg	9 mois	non applicable	2 mois	2 mois
Luxembourg	8 mois	5 mois	2 mois	4 mois
Namur	7 mois	5 mois	2 mois	2 mois

3. Allocation de remplacement de revenu.

L'allocation de remplacement de revenus est destinée aux personnes âgées de plus de 21 ans et de moins de 65 ans qui, en raison de leur handicap, ne peuvent travailler ou seulement 1/3 ou moins de ce qu'une personne valide est en mesure de gagner en exerçant une profession sur le marché général du travail. Les personnes qui introduisent une demande d'allocation de remplacement de revenus auprès de la DG Personnes handicapées sont, pour la plupart,



invitées à passer un examen médical. Le médecin évaluateur vérifie alors si la personne a une « capacité de gain réduite ».

Dans une circulaire récente, la secrétaire d'État aux Personnes handicapées, Zuhair Demir, communique des instructions complémentaires aux médecins évaluateurs de la DG Personnes handicapées. Si une personne handicapée travaille (dans un environnement adapté ou non), elle peut encore toujours avoir droit à l'allocation de remplacement de revenus pour autant que sa capacité de gain soit de 1/3 au maximum. Les revenus provenant d'un travail sont évidemment déduits administrativement par la DG Personnes handicapées. Si l'aptitude au travail d'une personne s'améliore par une rééducation, un traitement ou une guérison de sorte que la capacité de gain de cette personne s'élève à plus de 1/3, elle ne remplira plus les conditions pour percevoir l'allocation de remplacement de revenus.

Source: <http://handicap.belgium.be/fr/news/020518-circulaire-allocation.htm>

Allocations familiales.

La sixième réforme de l'État prévoit le transfert de la compétence des allocations familiales aux régions. Comment se déroule la transition ?

1. En Wallonie.

Le Gouvernement wallon a décidé de reporter au 1^{er} janvier



2020 l'entrée en vigueur du nouveau système d'allocations familiales. Initialement, celui-ci devait être d'application au 1^{er} janvier 2019. L'opération va donc se faire en 2 temps.

Au 1^{er} janvier 2019, la Wallonie reprendra la gestion de la compétence des allocations familiales à l'État fédéral mais maintiendra durant un an le système actuel. Dès lors, les allocations familiales pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 seront de montants identiques aux montants actuels.

Il est toutefois à noter que 3 nouvelles dispositions seront d'application dès le 1^{er} janvier 2019 :

- L'octroi des suppléments sociaux se fera uniquement en fonction des revenus et non plus des statuts.
- Les jeunes âgés de 18 à 21 ans ne devront plus prouver qu'ils sont encore à charge de leurs parents. C'est l'administration wallonne qui interrogera l'ONSS pour connaître le statut des jeunes de cette tranche d'âge.
- Le supplément octroyé aux enfants orphelins ne sera plus supprimé en cas de reconstitution familiale.

Au 1^{er} janvier 2020, le nouveau système entrera en vigueur. Les composantes du nouveau modèle sont les suivantes :

- Taux de base quel que soit le rang de l'enfant : 155 euros avant 18 ans et 165 euros après 18 ans.
- Des suppléments sociaux associés à deux plafonds de revenus : 55 euros en dessous de l'actuel plafond qui se situe un peu au-dessus de 30 000 euros bruts imposables par ménage et 25 euros entre ce plafond et 50 000 euros annuels.

À ces suppléments peuvent s'adjoindre d'autres suppléments :



- Pour famille nombreuse : 35 euros par enfant en-dessous du 1^{er} plafond et 20 euros en-dessous du 2^e plafond.
- Pour famille monoparentale : 20 euros par enfant en dessous du 1^{er} plafond et 10 euros en-dessous du 2^e plafond.
- En cas de situation d'invalidité d'un parent : 10 euros pour autant que les revenus se situent en-dessous du 1^{er} plafond de revenus.

Par ailleurs, certaines situations liées à l'enfant ont également été prises en compte car elles engendrent un surcoût pour sa famille : les orphelins, les enfants reconnus par un seul parent, les enfants atteints d'une affection et les enfants placés.

Au-delà des allocations familiales perçues mensuellement, le futur modèle wallon prévoit deux types de primes liées à des événements plus ponctuels :

- Une prime de naissance ou d'adoption fixée à un montant unique, non dépendant du rang de l'enfant : 1100 euros.
- Des primes octroyées à l'occasion de la rentrée scolaire, variant entre 20 et 80 euros selon l'âge de l'enfant.

2. À Bruxelles.

Le gouvernement bruxellois a trouvé un accord pour les allocations familiales appelé à entrer en vigueur à partir de 2020. Celui-ci prévoit un basculement généralisé à partir du 1^{er} janvier 2020.

De 0 à 24 ans, chaque enfant unique né à partir du 1^{er} janvier



2020 pourra compter sur un montant de 150 euros. Pour les suivants, le montant reste de 150 euros jusqu'à l'âge de 12 ans. Il passera à 160 euros entre 12 et 24 ans et à 170 s'ils poursuivent des études après 18 ans. Les premiers enfants nés avant le 1^{er} janvier 2020 donneront droit à 140 euros jusqu'à la fin 2025 (actuellement 112,5 euros) et 150 euros à partir du 1^{er} janvier 2026.

Des montants supplémentaires significatifs sont accordés par enfant pour les ménages dont le revenu annuel ne dépasse pas 31 000 euros. Pour éviter les pièges à l'emploi, ils seront réduits mais pas supprimés pour les ménages dont le revenu est inférieur à 45 000 euros. Un effort supplémentaire sera produit en faveur des familles monoparentales composées de plusieurs enfants. Pour les orphelins des deux parents, le taux de base est doublé. Pour les orphelins d'un seul parent, un supplément équivalent à la moitié du taux de base est prévu.

La prime de naissance pour le premier enfant a été fixée à 1100 euros. Celle des suivants à 500 euros. Des primes de rentrée scolaire, liées à la fréquentation scolaire, varieront de 20 à 80 euros en fonction de l'âge des enfants.

Déclarer son incapacité de travail.

Lorsque vous tombez en incapacité de travail, vous devez prévenir le médecin-conseil via un certificat médical original. Le certificat doit mentionner le diagnostic et doit obligatoirement reprendre la date de début et de fin de l'incapacité. Il est important de respecter les délais pour



envoyer votre certificat. Ces délais, à compter du début de l'incapacité de travail, varient selon votre statut :

- Si vous êtes **employé** : au plus tard le **28^e jour**.
- Si vous êtes **ouvrier** : au plus tard le **14^e jour**.
- Si vous êtes **travailleur intérimaire** : au plus tard le **2^e jour** ouvrable.
- Si vous êtes **chômeur** : au plus tard le **2^e jour**.
- Si vous êtes **indépendant** : dans un délai de **14 jours** qui débute le lendemain du **1^{er} jour** de l'incapacité de travail.

Que faire en cas de prolongation de votre incapacité ?

Vous devez, **dans les 48 heures**, remettre un nouveau certificat médical à la mutualité. En cas de remise tardive du certificat médical, une sanction de 10% sera appliquée.

Que faire en cas de rechute ?

En cas de rechute, le certificat médical doit être transmis à la mutuelle au plus tard, le **2^e jour** civil suivant le début de l'incapacité de travail. Ici aussi, une sanction de 10% sera appliquée en cas de retard.

**Les factures d'énergie à prix variable
adaptables tous les mois.**

En 2013, pour lutter contre la volatilité des prix du gaz et de l'électricité, supérieurs en Belgique par rapport aux pays voisins, le gouvernement avait adopté un « filet de sécurité » obligeant les fournisseurs d'énergie à n'indexer leurs prix que tous les trois mois. Ce système est arrivé à échéance et depuis le 1^{er} janvier 2018, les fournisseurs d'énergie sont



à nouveau libres de choisir leurs paramètres d'indexation et par conséquent, d'adapter tous les mois leur offre de gaz ou d'électricité à prix variable.

Du nouveau en matière de logement.

1. À Bruxelles : nouvelle réglementation du bail locatif.

Colocation.

Désormais, deux éléments entrent en ligne de compte lors de l'établissement d'une colocation : le contrat de bail de colocation et le pacte de colocation. Le contrat de bail lie le bailleur et les colocataires. Il fixe notamment le loyer général et les modalités de départ, qui peuvent être très souples. Ensuite, les colocataires doivent signer entre eux un pacte de colocation. Celui-ci détermine la vie en commun dans le logement loué, dont, obligatoirement, la clé de répartition du loyer, la ventilation des dégâts locatifs, la prise en charge des frais d'entretien et de réparation ou encore les modalités d'arrivée, de départ et de remplacement d'un colocataire. D'autres modalités facultatives peuvent également figurer dans ce pacte.

Bail étudiant.

Le bail étudiant fait également son apparition. Il est conclu pour une durée de maximum 12 mois et peut être renouvelé aux mêmes conditions de loyer par périodes d'un an. L'étudiant peut résilier son bail à tout moment, moyennant un préavis de deux mois et sans indemnité. Le bailleur ne peut quant à lui résilier le bail qu'à l'échéance avec un préavis de



trois mois. Pour signer ce type de bail, l'étudiant doit apporter une preuve d'inscription ou une demande d'inscription. Le bail étudiant n'est pas obligatoire. Le bailleur peut toujours opter pour le bail locatif classique.

Bail glissant.

Le bail glissant est un nouveau dispositif destiné à aider les personnes en situation précaire. Ce bail est conclu entre un propriétaire et une personne morale (en général une association) en vue de sous-louer simultanément le bien à une personne sous accompagnement social. À l'issue de cet accompagnement, l'association se retire et l'occupant du bien devient le locataire principal.

À côté de ces nouveautés, certaines dispositions concernant le bail locatif classique changent également. Les informations que le bailleur peut réclamer sont ainsi clairement définies. Il s'agit du nom et du prénom du ou des candidats preneurs, du moyen de communication avec le candidat preneur, de tout document permettant d'attester l'identité du preneur et sa capacité de contracter, du nombre de personnes qui composent le ménage et du montant des ressources financières dont dispose le preneur ou son estimation. « Ni l'origine ni la nature des ressources ne peuvent être prises en considération par le bailleur pour refuser un logement », précise l'ordonnance adoptée par le parlement bruxellois.

2. Région wallonne : réforme du bail d'habitation.

Le Parlement de Wallonie a approuvé la réforme du bail d'habitation qui étend ce contrat à de nouvelles formes



d'habitat (cabanes, containers, yourtes, etc.) ainsi qu'à la colocation et au logement étudiant. Cette réforme, qui entre en vigueur le 1^{er} septembre 2018, généralise aussi le bail écrit et le renforce par des mentions minimales qu'il doit contenir, et étend à tous les immeubles les normes minimales de salubrité, de sécurité et d'habitabilité. Elle régule enfin davantage la sous-location et la cession de bail en cas de décès.

Qu'est-ce qui va changer ?

- Outre différentes informations classiques sur l'identité du locataire, le propriétaire sera en droit d'exiger des preuves du paiement des trois derniers loyers.
- Un contrat type propre à chaque catégorie de bail sera défini. Il rassemblera une série de règles minimales obligatoires. Les droits et obligations du bailleur et du preneur seront rassemblés au sein de deux sections clairement identifiées pour l'ensemble des baux. Il sera aussi précisé l'interdiction de la sous-location ou de la cession de bail sans accord préalable du bailleur et l'obligation de réaliser un état des lieux d'entrée.
- Pour la résidence principale des locataires, les délais de préavis ont été harmonisés : 3 mois pour le preneur et 6 mois pour le bailleur. Il sera aussi possible de résilier de façon anticipée un bail de courte durée pour le preneur.
- Une grille des loyers sera lancée en 2018 et gardera son seul caractère indicatif et non contraignant.
- Deux régimes spécifiques sont aussi créés. Le premier concerne les baux d'étudiant. Un étudiant pourra, par exemple, résilier à tout moment son bail moyennant un préavis de 2 mois et le paiement d'une indemnité de 3 mois. Pour la colocation, la réforme imposera une solidarité des colocataires à l'égard du bailleur.



Le consentement éclairé, c'est simple et très utile !

Le consentement éclairé consiste à donner votre accord pour le partage électronique et sécurisé de vos données de santé entre les personnes qui vous soignent.

Pourquoi donner votre consentement ?

En donnant votre consentement, vous acceptez que les personnes qui vous soignent partagent entre elles des informations qui concernent votre santé. Ces professionnels vous soignent mieux lorsqu'ils collaborent et connaissent vos antécédents de santé. Ils pourront vous soigner plus rapidement et vous éviter des examens qui ne sont pas nécessaires.

Quelles sont les données partagées ?

Il s'agit, par exemple, des résultats de votre prise de sang, de vos radiographies, des médicaments qui vous ont été prescrits, etc.

Qui a accès à vos données ?

Les professionnels de la santé avec qui vous avez une relation de soin ou thérapeutique. Vous décidez quels prestataires de soins ont le droit de consulter vos documents et de demander des renseignements médicaux. Vous pouvez même vérifier qui a consulté vos données et retirer, à tout moment, le droit de consulter vos informations à certains prestataires.

Puis-je retirer mon consentement ?

Oui, une fois que vous avez donné votre consentement, vous



pouvez le retirer quand vous le voulez.

Donner son consentement, c'est très simple !

Il existe deux possibilités :

- via Internet : allez sur www.abrumet.be et enregistrez-vous à l'aide de votre carte d'identité électronique ;
- via votre médecin généraliste, votre mutualité, votre pharmacie ou le service admission de l'hôpital.

Carte MOBIB De Lijn : inutile pour les personnes handicapées visuelles.

Au début de cette année, De Lijn avait informé les personnes aveugles et malvoyantes qu'elles seraient en mesure d'utiliser la carte MOBIB à partir du 1^{er} janvier 2018. En réalité, les personnes aveugles et malvoyantes qui disposent d'une carte de réduction nationale ne doivent pas passer à MOBIB. La carte de réduction nationale reste valable.

Si De Lijn vous a proposé d'acquérir une carte MOBIB, c'est parce qu'elle n'a pas les moyens de savoir qui détient une carte de réduction nationale, en raison du droit à la vie privée. Si vous avez une carte de réduction nationale, vous pouvez donc ignorer cette lettre. Si vous avez déjà payé pour une carte MOBIB, contactez De Lijn pour qu'ils puissent rectifier votre situation.



Accessibilité des élections à Bruxelles.

Unia et le Collectif Wallonie-Bruxelles Accessibilité (CAWAB) ont interpellé la Région de Bruxelles-Capitale sur le fait qu'à Bruxelles, seules les personnes ayant un handicap physique pouvaient être assistées dans l'isoloir par une personne de leur choix, et non toutes les personnes ayant un handicap. La Région de Bruxelles-Capitale a adopté une ordonnance modifiant le code électoral de Bruxelles et autorisant désormais toutes les personnes handicapées à jouir de ce droit.

Plopsaland joue la carte de l'accessibilité.

Plopsaland est un des premiers partenaires belges de la Carte européenne de handicap (European Disability Card). Cette carte permet aux personnes handicapées de visiter les différents parcs d'attractions Plopsa à tarif réduit. Un accompagnateur par personne en chaise roulante ou par personne aveugle ou malvoyante peut également entrer dans le parc gratuitement. Il doit être âgé d'au moins 15 ans et être capable d'aider la personne handicapée.

Votre handicap vous empêche de rester dans une file d'attente ? Si vous le signalez à la caisse, vous recevez un bracelet qui vous donne la priorité pour participer aux attractions. Pour cela, il suffit de présenter une récente attestation du médecin (écrite dans les 12 dernier mois)



qui stipule que vous ne pouvez pas rester dans une file d'attente. Votre accompagnateur reçoit aussi un bracelet. Certaines attractions sont déconseillées aux personnes qui ont un handicap pour des raisons de sécurité. Pour savoir quelles sont ces attractions, vous pouvez demander un guide pour les personnes à mobilité réduite à la caisse. Si vous estimez malgré tout être en mesure de prendre part à une attraction déconseillée, il suffit de signer une déclaration dans laquelle vous confirmez être informé des conseils de Plopsaland. Cette déclaration est disponible à la caisse. Les guides pour chaque parc et la déclaration sont également disponibles sur le site internet de Plopsaland : <http://www.plopsalanddepanne.be/fr/personnes-à-mobilité-réduite>.

EN DIRECT DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT.

Sessions de sensibilisation à Bruxelles.

Vous ne comprenez pas votre conjoint, enfant ou autre proche déficient visuel ? Vous ne parvenez pas à concevoir ce qu'il ou elle voit encore ou pas ? Vous ne savez pas comment l'aider ? Qu'a-t-il exactement ? Comment le guider ? Qu'est-ce qui peut être mis en place ? ... Si vous vous posez l'une de ces questions, ou si vous êtes un professionnel en contact avec des personnes aveugles ou malvoyantes, la Ligue Braille organise pour vous des sessions de sensibilisation. Vous y recevrez des conseils, des techniques et des informations pratiques sur la déficience visuelle.



La prochaine session de sensibilisation aura lieu dans les locaux de la Ligue Braille, rue d'Angleterre 57, à 1060 Bruxelles :

- Mardi 4 septembre 2018 de 9h à 13h.

Une participation aux frais de 5 euros par personne est demandée.

N'hésitez pas à vous y inscrire par e-mail :

nadia.arnone@braille.be, ou par téléphone : 02 533 32 11.

En Wallonie, des sessions peuvent être organisées sur demande.

Stage à la Mer.

La Ligue Braille organise un stage pour enfants déficients visuels de 6 à 12 ans à Ostende, la semaine du mardi 3 juillet 2018 au vendredi 6 juillet 2018.

Encadrés par des accompagnateurs spécialisés, les enfants logeront sur place et pourront profiter de différentes activités ludiques – jeux de plage, cuistax, visite de la caserne des pompiers, du Boudewijn Seapark à Bruges, ... – et apprendre en autonomie les gestes de la vie quotidienne. Une expérience à la fois agréable, stimulante et enrichissante les attend dans l'environnement vivifiant de la Côte belge.

Le nombre d'inscriptions est limité à 8. Ne tardez pas à inscrire votre enfant : soit par e-mail à nadia.arnone@braille.be, soit par téléphone le lundi de 8h30 à 12h30 : 02 533 33 62 ou 071 32 88 22.



EN DIRECT DU SERVICE D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE.

Bien choisir sa formation.

À la fin de l'année scolaire, bon nombre d'élèves s'interrogent sur leur projet professionnel, et s'informent sur les études supérieures ou les formations qualifiantes à entreprendre pour le concrétiser. Se documenter, cerner ses motivations, connaître ses forces et ses faiblesses, faire le point sur ses connaissances et compétences permettent d'opérer un choix éclairé parmi l'offre de formations, et constituent un atout dans la réussite future.

Pour l'élève porteur d'un handicap visuel, il convient d'intégrer la déficience visuelle dans le processus d'orientation car certains métiers et professions sont plus ou moins accessibles en fonction de la sévérité de l'atteinte visuelle. Certains jeunes aveugles ou malvoyants sous-estiment leurs potentialités et posent des choix pour lesquels leurs capacités seront sous-exploitées. À l'inverse, d'autres ont une vision idéalisée de leur projet d'études ou de formation, incompatible avec leur degré d'autonomie. Dans ces deux cas, le risque d'échec est grand, pouvant conduire à une dépression liée au handicap : « Je ne peux pas faire des études ou une formation parce que je suis handicapé ». Démotivée, la personne entre alors dans une période d'inactivité, une spirale négative difficile à remonter.



Spécialisé dans le handicap visuel, le Service d'encadrement pédagogique de la Ligue Braille accueille les (jeunes) adultes en recherche de formation académique ou qualifiante. Pratiquant l'écoute active, il aide l'étudiant à se forger une idée précise du niveau d'exigence des études envisagées, et à le mettre en adéquation avec ses potentialités. Ses conseils en (ré)orientation sont individualisés et assortis de pistes de remédiation si nécessaire, telles qu'une remise à niveau des connaissances, un stage découverte, une rencontre avec un professionnel en exercice, ...

Chacun pourra ainsi déterminer son projet en adéquation avec ses aspirations et potentialités, tout en se prémunissant d'éventuelles désillusions et en augmentant ses chances de réussite. Intéressé·e ? Contactez le Service d'encadrement pédagogique : 02 533 32 11.

EN DIRECT DU SERVICE CULTUREL.

À la Bibliothèque.

Plus d'infos au 02 533 32 40 ou bib@braille.be.
Consultez et téléchargez vos livres préférés sur
<http://bibliotheque.braille.be>.

TOP 5 DES LIVRES AUDIO.

1. Depuis l'au-delà, de Bernard Werber (livre n° 29393).
Je me nomme Gabrielle Wells. Je suis écrivain de romans



à suspense. Ma nouvelle enquête concerne le meurtre de quelqu'un que je connais personnellement. Moi-même. Pour résoudre cette énigme, j'ai eu la chance de rencontrer la médium Lucy Filipini. C'est ensemble que nous allons tenter de percer le mystère de ma mort.

2. Nuits à haut risque, de Marie-Bernadette Dupuy (livre n° 29632).

Le sort semble s'acharner sur la ville d'Angoulême ! Une psychiatre, Éléonore Bonnel, voit ses confrères mystérieusement assassinés les uns après les autres. L'inspectrice Maud Delage et ses deux acolytes sont chargés d'assurer sa protection.

3. L'enfant aux yeux bleus, de Danielle Steel (livre n° 29796).

De retour d'une mission humanitaire, Ginny erre dans New York en s'interrogeant sur le sens de sa vie. Une fois encore, elle s'apprête à fêter seule Noël. Elle croise alors le regard bleu perçant d'un jeune garçon affamé et manifestement sans abri. Ginny lui offre un repas chaud et l'installe chez elle, le temps de lui trouver un centre d'accueil.

4. L'arbre d'or, de Christian Laborie (livre n° 29486).

Damien, fils d'un paysan éleveur de vers à soie, est tombé amoureux d'Héloïse, fille du propriétaire de la filature. Leur mariage étant impossible, ils vivent leur relation à l'abri des regards.

5. L'amour écorché, de Marie-Bernadette Dupuy (livre n° 29542).

Hélène, pianiste virtuose de 23 ans, tombe amoureuse



d'Alexandre rencontré au chevet d'un ami mourant. Mais elle apprend qu'Alexandre est prêtre.

« DES IDÉES ET DES LIVRES ».

Le nouveau numéro de « Des idées et des livres », revue sonore gratuite de la Bibliothèque, vient de paraître. Le thème de cette livraison est consacré aux globe-trotters, ces femmes et ces hommes qui parcourent le monde, à pied, à bicyclette, à cheval, pour le plaisir, le dépaysement, la recherche spirituelle, le dépassement de soi, la découverte de l'autre... La rubrique « Portraits » rend hommage notamment au célèbre Stephen Hawking, décédé le 14 mars dernier et dont nous possédons plusieurs livres.

À côté de cela, vous trouverez vos rubriques habituelles, « En parcourant les revues » et « Coups de cœur des bibliothécaires ». Si vous ne recevez pas encore « Des idées et des livres », il suffit de téléphoner au 02 533 32 40 ou d'adresser un e-mail à bib@braille.be.

« TAPAGE ».

Le nouveau numéro du magazine sonore destiné aux jeunes de 7 à 14 ans est disponible dès à présent ! Restez à la page et découvrez de nouveaux articles dans ce numéro 61, parmi lesquels des actualités belges et internationales, une présentation de la série « Journal d'un dégonflé » de Jeff Kinney, un gros plan sur les origines du livre de l'Antiquité à aujourd'hui, des dossiers sur l'intelligence des animaux et les « fake news », une recette de cuisine et des nouvelles en vrac.



LES RENCARTS DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Un parc, un arbre.

En collaboration avec l'asbl 32shoot (prononcez « three two shoot ») et leur projet « Wood Wide Web », la Bibliothèque vous propose ce trimestre de partir à la rencontre d'arbres remarquables dans les parcs bruxellois. À vous de décrire ces arbres par le toucher, l'ouïe, l'odorat et l'atmosphère qui s'en dégage. Nous partagerons également quelques lectures lors de notre balade.

Site internet de notre partenaire : <http://www.woodwideweb.be/fr/index.html>.

Les langues à la bibliothèque.

Après les vacances scolaires, remettez-vous à parler une autre langue ! La Bibliothèque propose des tables de conversation pour entraîner vos capacités linguistiques en néerlandais et en anglais. Elle organise également des tables de conversation pour les primo-arrivants.

Les dates des activités se trouvent dans l'agenda. Plus d'informations auprès des bibliothécaires au 02 533 32 40 ou via bib@braille.be.

À LA LUDOTHÈQUE.

Les beaux jours reviennent, c'est l'occasion de profiter de nos jeux d'extérieur. Voici une petite sélection !

Partez à la découverte du jeu finlandais, **Molkky** (n° M16017).



Le but du jeu est simple : abattez les quilles et totalisez exactement 50 points ! Un plateau de jeu en relief permet de placer correctement les quilles.

Vous avez envie de vous essayer au torball ? Rien de plus simple : le but du jeu est de lancer le ballon, en le faisant rouler au-delà de la ligne de goal de l'équipe adverse. Le **ballon de torball** (n° M04094) est disponible à la ludothèque.

Et pour les jours de pluie, nous avons une sélection de jeux de société. Avec **Ignis** (n° M14006) les éléments Feu et Eau luttent pour la suprématie. Le but du jeu est d'expulser tous les pions de l'élément adverse tout en conservant au moins un de ses propres pions sur le plateau. Ou encore **Cubulus** (n° M13005) : tournez et retournez ce cube en trois dimensions et déplacez les boules pour réaliser un carré de votre couleur sur l'une des faces du cube.

D'autres envies ludiques ? N'hésitez pas à demander la liste complète des jeux au 02 533 32 56 ou par e-mail : bib@braille.be.

La Ludothèque de la Ligue Braille bénéficie de l'aide du Service public francophone bruxellois (Commission communautaire française).

EN DIRECT DU SERVICE LOISIRS.

Pour toutes les activités, l'inscription est obligatoire.
Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire !



Inscription par téléphone au 02 533 32 84 ou par e-mail : loisirs@braille.be.

Sauf mention contraire, les activités sont accessibles gratuitement.

Plus d'infos ? Consultez notre site web, rubrique Agenda.

À BRUXELLES.

LIGUE BRAILLE : Rue d'Angleterre, 57 – 1060 St-Gilles.

Lundi 2 juillet 2018 : Rencart de la Bibliothèque. « Un parc, un arbre » : parc Duden (Forest), cèdre bleu de l'Atlas. Départ à 13h30 de la Ligue Braille.

Jeudi 19 juillet 2018, de 10h à 14h : Atelier culinaire. Plaisir d'un plat mijoté aux accents belges, rejoignez-nous pour un moment convivial autour d'une bonne table. PAF : 7 euros.

Mercredi 25 juillet 2018, de 14h à 16h : Club de lecture. Thème du mois : « Prenons l'air ! » La nature offre de multiples possibilités de lectures. Venez en partager une avec nous.

Lundi 6 août 2018 : Rencart de la Bibliothèque. « Un parc, un arbre » : parc Astrid (Anderlecht), tilleul argenté. Départ à 13h30 de la Ligue Braille.

Vendredi 17 août 2018, de 10h à 12h : Sophrologie. Combattre les facteurs de stress et mieux gérer ses émotions, c'est possible grâce à la sophrologie ! Dans le cadre de cette journée bien-être, rejoignez notre groupe pour une séance



alliant concepts de base et initiation pratique dispensée par Anne Houyet, de l'École de sophrologie caycédiennne de Bruxelles.

Vendredi 17 août 2018, de 14h à 16h : Atelier « Image de soi ». Techniques de maquillage des lèvres et réalisation d'un produit cosmétique « fait maison » avec des ingrédients de votre cuisine.

Mercredi 22 août 2018, de 14h à 16h : Club de lecture. Thème du mois : « Bleu dans le titre ». En ce mois d'été, partagez une lecture avec la couleur bleue et ses nuances dans le titre.

Lundi 3 septembre 2018 : Rencart de la Bibliothèque. « Un parc, un arbre » : parc Josaphat (Scharbeek), séquoia géant. Départ à 13h30 de la Ligue Braille.

Jeudi 6 septembre 2018, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.

Jeudi 6 septembre 2018, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

Jeudi 6 septembre 2018, de 14h à 16h : Seule en scène par Rose-Marie Legrain. « Des bonheurs provisoires », spectacle humoristico-nostalgique... ou dramatico-désopilant sur l'enfance, les petits bonheurs quotidiens...

Lundi 10 septembre 2018, de 13h30 à 15h : Table de conversation en néerlandais.



Mercredi 12 septembre 2018, de 14h à 16h : Lecture-spectacle par Xavier Dumont. « Pot-pourri, mots nourris » est un florilège de textes classiques que certains reconnaîtront aisément mais aussi de textes humoristiques, coquins et parfois même philosophiques.

Jeudi 13 septembre 2018, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.

Jeudi 13 septembre 2018, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

Jeudi 13 septembre 2018, de 10h30 à 11h30 : Cours de yoga.

Vendredi 14 septembre 2018 : Excursion « Voyage des saveurs ». Dans la plus grande safranière de Belgique (Wasseiges), venez faire la connaissance du safran, l'épice la plus chère de la table que l'on nomme également l'or rouge. Découvrez son histoire, ses vertus et son utilisation en cuisine. Côté jardin, vous aurez un aperçu de cette culture, si mystérieuse depuis des siècles. Après un bon repas, nous vous proposerons de découvrir le savoir-faire de la moutarderie Bister « L'Impériale » (Achêne). PAF : 25 euros.

Lundi 17 septembre 2018, de 13h30 à 15h : Table de conversation en néerlandais.

Mardi 18 septembre 2018, de 14h30 à 16h : Cours de yoga.

Jeudi 20 septembre 2018, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.



Jeudi 20 septembre 2018, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.

Jeudi 20 septembre 2018, de 14h à 16h : Concert de musique brésilienne avec le groupe « Rosa », né de la rencontre de 4 musiciens. Ce nom rappelle la fleur veloutée qui pousse dans les ronces et fait référence aux poèmes de samba qui naissent au cœur des favelas.

Vendredi 21 septembre 2018 : de 10h à 14h : Atelier culinaire. « La Bonne Fourchette » vous donne rendez-vous pour une nouvelle recette bien de chez vous. PAF : 7 euros.

Lundi 24 septembre 2018, de 13h30 à 15h : Table de conversation en néerlandais.

Du mercredi 26 septembre au vendredi 28 septembre 2018 : Escapade au Luxembourg. Accompagnez-nous pour trois jours et deux nuits à la découverte de la région luxembourgeoise. Plus d'informations sur le programme en contactant le Service loisirs.

Mercredi 26 septembre 2018, de 14h à 16h : Club de lecture. Thème du mois : « Journées du patrimoine ». Partagez avec nous l'auteur qui fait partie de votre patrimoine littéraire.

Jeudi 27 septembre 2018, de 10h à 11h30 : Table de conversation en anglais.

Jeudi 27 septembre 2018, de 10h à 13h : Table de conversation en français langue étrangère.



Jeudi 27 septembre 2018, de 10h30 à 11h30 : Cours de yoga.

En Wallonie.

À ATH : Rue de la Station, 41.

Vendredi 20 juillet 2018, de 14h à 16h : Balade végétale. Cet été, une aventure au goût de chlorophylle s'installe dans le centre-ville d'Ath et elle risque bien de vous surprendre... Nous vous invitons à une visite guidée au cœur des créations qui jalonnent la cité athoise lors de la triennale de l'Art et du végétal.

Lundi 13 août 2018, de 10h30 à 12h30 : Sophrologie. Combattre les facteurs de stress et mieux gérer ses émotions, c'est possible grâce à la sophrologie ! Dans le cadre de cette journée bien-être, rejoignez notre groupe pour une séance alliant concepts de base et initiation pratique dispensée par Anne Descamps, de l'École de sophrologie caycédienne de Wallonie.

À CHARLEROI : Boulevard Tirou, 12.

Vendredi 3 août 2018, de 14h à 16h : Après-midi contée. Un moment propice pour découvrir les légendes de la ville de Charleroi et autres histoires trépidantes. Nous vous proposons une installation au cœur d'un paysage verdoyant pour en découvrir les richesses.



Mercredi 12 septembre 2018 : Excursion « Éveil des papilles » en région namuroise. Une journée aux mille saveurs. Profitez d'une rencontre avec un artisan torréfacteur qui vous fera découvrir sa passion, dégustez un repas à la moutarderie Bister et apprenez-en davantage sur les étapes de la préparation du saumon fumé. PAF : 25 euros.

À EUPEN : Werthplatz, 6 (avec l'appui de la Dienststelle für Selbstbestimmtes Leben).

Judi 6 septembre 2018, de 13h à 17h : Atelier floral. Débutant ou expert, avec des fleurs de saison, vous créez votre propre composition. Vous manipulerez terre, oasis, fleurs ou plantes pour élaborer de quoi égayer votre intérieur. PAF : 15 euros.

À JAMBES : Rue de la Croix-Rouge, 31.

Judi 21 août 2018 : Excursion. Nous nous rendons au Préhistomuseum pour découvrir l'évolution de l'espèce humaine à travers 5 ateliers adaptés. Anciennement Préhistosite de Ramioul, ce lieu est conçu pour permettre à chacun de vivre l'expérience des premiers âges de l'humanité par une rencontre originale et décalée avec la préhistoire et l'archéologie. PAF : 25 euros.

Judi 13 septembre 2018, de 11h à 13h : Atelier nature. À la veille de l'automne et du retour du froid, il est temps de penser aux oiseaux. Au programme : création d'un nichoir et fabrication artisanale de boules de graisse pour oiseaux. PAF : 7 euros.



Jeudi 13 septembre 2018, de 14h à 16h : Conférence sur les mythes et légendes de l'Antiquité par Mélanie Droumart, archéologue et historienne de l'art. Venez découvrir les aventures, parfois des plus rocambolesques, des dieux et héros de la Grèce et de la Rome antique.

Mardi 18 septembre 2018 : Excursion à Pairi Daiza. Venez découvrir ce parc animalier installé dans un ancien domaine cistercien dont certaines infrastructures servent aux rapaces et aux chauves-souris. Une visite guidée adaptée est prévue en matinée. L'occasion d'approcher de très près certains animaux. L'après-midi est libre. Il vous sera possible de découvrir le parc selon vos envies. PAF : 25 euros.

À LIBRAMONT : Avenue de Bouillon, 16A.

Mardi 18 septembre 2018 : Excursion à Pairi Daiza. Venez découvrir ce parc animalier installé dans un ancien domaine cistercien dont certaines infrastructures servent aux rapaces et aux chauves-souris. Une visite guidée adaptée est prévue en matinée. L'occasion d'approcher de très près certains animaux. L'après-midi est libre. Il vous sera possible de découvrir le parc selon vos envies. PAF : 25 euros.

Jeudi 27 septembre 2018, de 11h à 13h : Atelier nature. À la veille de l'automne et du retour du froid, il est temps de penser aux oiseaux. Au programme : création d'un nichoir et fabrication artisanale de boules de graisse pour oiseaux. PAF : 7 euros.

Jeudi 27 septembre 2018, de 14h à 16h : Conférence sur



le miel. Venez découvrir toutes ses vertus, présentées par Librabeille, association active à Libramont en faveur des abeilles, dégustation à la clé.

À LIÈGE : Rue des Guillemins, 63.

Vendredi 7 septembre 2018 : Excursion aux jardins d'Annevoie et croisière sur la Meuse.

Au programme, une promenade empreinte de relaxation et de fraîcheur dans un lieu unique où coule l'eau depuis 250 ans sans interruption et sans aucune machine ! Venez écouter le murmure des cascades, le bruissement des feuilles et découvrir des arbres majestueux et centenaires, de fausses grottes et d'extravagantes statues. Après un repas, nous reprendrons la route vers Dinant où nous partirons en croisière à la découverte de la vallée de la Meuse. PAF : 25 euros.

Vendredi 14 septembre 2018, de 11h à 13h : Atelier nature. À la veille de l'automne et du retour du froid, il est temps de penser aux oiseaux. Au programme : création d'un nichoir et fabrication artisanale de boules de graisse pour oiseaux. PAF : 7 euros.

Vendredi 14 septembre 2018, de 14h à 16h : Séance de sophrologie. Combattre les facteurs de stress et mieux gérer ses émotions, c'est possible grâce à la sophrologie ! Nous vous proposons une séance alliant concepts de base et initiation pratique dispensée par Jeanne Cunil, sophrologue.



Activités pour la jeunesse.

Pour les inscriptions et modalités pratiques, merci de contacter le Service loisirs au 02 533 32 84 ou via loisirs@braille.be.

À LA LIGUE BRAILLE : Rue d'Angleterre, 57 – 1060 Bruxelles.

Du lundi 23 au vendredi 27 juillet 2018 : Club sportif à la Ligue Braille ! Les 6-12 ans relèvent des défis en découvrant de nouveaux sports ! Grâce à cette semaine d'activités sportives, votre enfant rencontrera de vrais inconditionnels du sport et découvrira de nouvelles disciplines en toute sécurité et entouré de professionnels. Escalade, running et rollers, autant de sport à tester en douceur avec une équipe remplie de bonne humeur.

EN INTERNAT : Ferme Fagotin, Route de l'Amblève, 56 – 4987 Stoumont.

Du lundi 6 au vendredi 10 août 2018 : Séjour à la ferme pour les 6-12 ans. « Le Fagotin » est une ferme pédagogique située à Stoumont, en province de Liège. Au travers de jeux sensoriels, les enfants pourront découvrir les habitudes et soins des animaux de la ferme. Au programme : soins et traite des animaux, travail de la laine, balades à dos d'âne, jeux sensoriels, jardinage et atelier culinaire. PAF : 20 euros.

Du lundi 6 au vendredi 10 août 2018 : Séjour nature à la ferme « Le Fagotin » pour les 13-16 ans. Trois jours au cœur de la vallée de l'Amblève spécialement pour les adolescents ! Les journées seront rythmées par des sorties en plein air encadrées par un guide nature et la pratique de sports divers. PAF : 20 euros.

Attention, pour ces deux sessions à la ferme Fagotin, les inscriptions seront clôturées le 23 juillet 2018.

Pour que
chaque effort
gagne

Degroof Petercam soutient la Ligue
Braille pour les 20 km de Bruxelles.

www.degroofpetercam.be





GRÂCE À SES JOUEURS, LA LOTERIE NATIONALE SOUTIENT LA CULTURE, LE SPORT, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ. QUEL QUE SOIT LE MONTANT MISÉ, CHAQUE JOUEUR PEUT VRAIMENT FAIRE LA DIFFÉRENCE. POUR MENER À BIEN SES PROJETS, LIGUE BRAILLE ASBL A CHOISI POUR PARTENAIRE LA LOTERIE NATIONALE EN RAISON DE SA FIABILITÉ. ELLE REMERCIE DÈS LORS LES JOUEURS POUR LEUR SOUTIEN !

#CHACUNCOMPTE

6 Loterie Nationale